



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

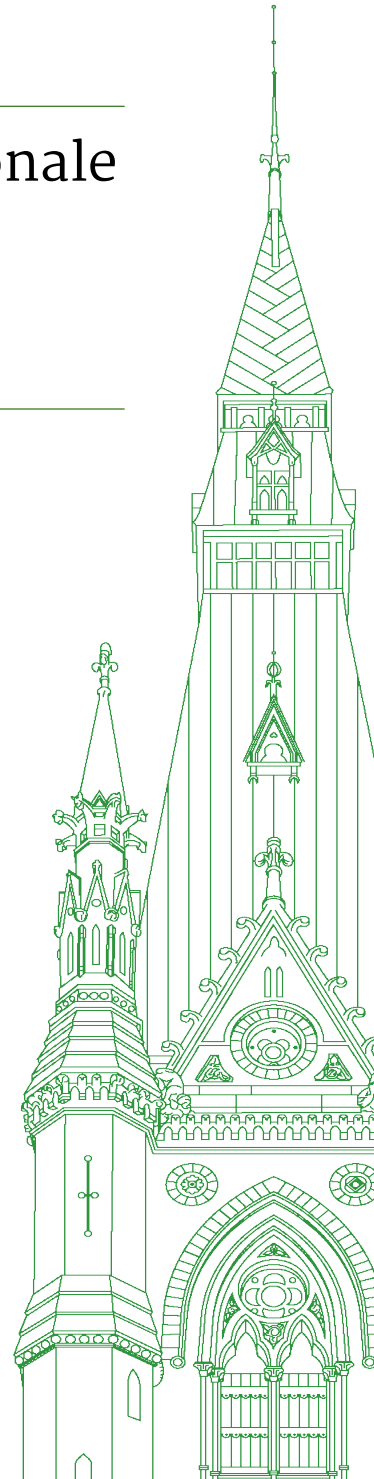
Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 115

Le jeudi 26 septembre 2024

Président : L'honorable John McKay



Comité permanent de la défense nationale

Le jeudi 26 septembre 2024

• (0815)

[Traduction]

Le président (L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.)): La séance est ouverte. Il est 8 h 15 et je constate qu'il y a quorum.

Nous accueillons ce matin la générale Jennie Carignan et le lieutenant-général Stephen Kelsey pour faire le point sur le mandat et les priorités du chef d'état-major de la Défense.

Au nom du Comité, je tiens à vous souhaiter la bienvenue en particulier, générale Carignan, et aussi à vous, général Kelsey. C'est la première fois que vous comparez à titre de chef et de vice-chef d'état-major de la Défense, et nous vous souhaitons la meilleure des chances. Cela dit, nous espérons également avoir une très bonne relation de travail au sein du Comité. J'espère que vous le considérez comme un endroit amical et, je l'espère, comme un comité collaboratif et constructif.

Nous avons hâte d'entendre ce que vous avez à dire au cours des cinq prochaines minutes, puis nous passerons à nos séries de questions. Encore une fois, merci d'être venus, et félicitations à vous deux.

Vous avez cinq minutes.

[Français]

Générale Jennie Carignan (chef d'état-major de la Défense, Forces armées canadiennes, ministère de la Défense nationale): Merci, monsieur le président.

Bonjour, tout le monde.

[Traduction]

Il s'agit de ma première comparution en tant que chef d'état-major de la Défense, et je tiens d'abord à dire à quel point j'apprécie le travail de ce comité. Je suis heureuse d'avoir l'occasion de discuter de mon mandat et de mes priorités pour les Forces armées canadiennes. Je suis accompagnée aujourd'hui du vice-chef d'état-major de la Défense, le lieutenant-général Stephen Kelsey.

[Français]

Sur la scène mondiale, nous sommes confrontés à un contexte de sécurité à la fois volatil et imprévisible.

Ce comité est très au courant de la situation à laquelle nous devons faire face, allant des guerres qui sévissent en Ukraine et au Moyen-Orient aux tensions croissantes dans la région indo-pacifique, en passant par les changements climatiques et la technologie perturbatrice, sans oublier la désinformation.

Ces menaces nous obligent à faire preuve de vigilance et à nous livrer à une réflexion prospective en ce qui concerne l'approche que nous adoptons et adopterons pour l'avenir quant à la défense.

[Traduction]

Nous devons reconnaître que même si, du point de vue de la défense et de la sécurité, nous avons bénéficié de notre géographie dans le passé, la situation évolue. Nous devons maintenant transformer notre armée pour faire face à des menaces mondiales croissantes, avec nos alliés et nos partenaires.

J'ai eu le privilège de servir aux côtés des membres des Forces armées canadiennes au cours des 38 dernières années, et j'ai maintenant le privilège de les diriger. Nos Forces sont compétentes, courageuses et dévouées au plus haut point. Soutenir nos effectifs et prendre soin d'eux doit continuer d'être notre priorité absolue, et je suis déterminée à poursuivre le travail de mes prédécesseurs. Pour ce faire, nous devons miser sur les trois points suivants: le recrutement, le maintien en poste et la disponibilité opérationnelle.

[Français]

Bon nombre de nos alliés doivent faire face aux mêmes défis, et nous devons veiller à ce que nos forces disposent à nouveau d'un effectif complet d'ici cinq ans. C'est absolument essentiel.

Ainsi, nous continuerons de moderniser la façon dont nous recrutons et notre sélection de personnel recruté. Nous continuerons d'améliorer aussi nos processus, sans toutefois abaisser nos normes.

Cela signifie qu'il nous faut déployer d'importants efforts en vue de recruter des Canadiens et des Canadiennes de tous les horizons, notamment en ouvrant la porte à un plus grand nombre de résidents permanents.

• (0820)

[Traduction]

La diversité nous rend plus efficaces sur le plan opérationnel, et nous savons que ce qui fonctionnait dans le passé ne fonctionnera pas à l'avenir. Nous ne pouvons pas continuer à nous appuyer sur la même façon de penser, la même mentalité et les mêmes processus ou méthodologies; nous avons besoin de nouvelles perspectives, approches et idées plus larges si nous voulons résoudre les défis complexes d'aujourd'hui et de demain.

Pour ce qui est du maintien en poste, nous avons endigué la tendance à la baisse et stabilisé nos chiffres. Nous faisons des progrès, mais il reste encore beaucoup à faire. Lorsque nous maintenons les normes de conduite et de rendement les plus élevées, que nos effectifs peuvent croître et s'épanouir, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel, non seulement nous attirons les meilleurs et les plus brillants, mais nous parvenons à les conserver.

Nous devons aussi être prêts, toujours prêts et prêts à tout. La disponibilité opérationnelle est une constante et une nécessité.

[Français]

Le monde est en cours de transition, et il en est de même pour les Forces canadiennes. Les résultats ne sont pas garantis à l'avance, et nous devons être à l'aise à l'idée d'être mal à l'aise.

[Traduction]

La disponibilité opérationnelle, c'est un personnel fort et pluriel, doté de capacités pertinentes qui répondent aux besoins futurs de la guerre, avec la volonté d'innover, de s'adapter et de prendre des risques. Cela signifie de collaborer avec nos alliés et nos partenaires du monde entier.

[Français]

C'est particulièrement vrai au moment de défendre l'Amérique du Nord, de concert avec les États-Unis, par l'intermédiaire du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, ou NORAD et, plus généralement, par la collaboration entre le Commandement des opérations interarmées du Canada et le United States Northern Command.

[Traduction]

Comme vous le savez, l'intérêt mondial à l'égard de l'Arctique croît, notamment celui de nos concurrents et de nos adversaires; c'est pourquoi nous devons nous efforcer de protéger et d'affirmer la souveraineté du Canada dans le Nord.

J'ai visité le quartier général du NORAD cette semaine, où j'ai vu de mes propres yeux la manière dont les militaires canadiens travaillent harmonieusement avec leurs collègues américains en tout temps pour défendre le continent que nous partageons. Nous devons poursuivre notre étroite collaboration par l'intermédiaire du NORAD dans le but de détecter les menaces aérospatiales, de nous défendre contre celles-ci et de dissuader nos adversaires. Et au-delà du NORAD, grâce au Commandement des opérations interarmées et au US NORTHCOM, nous devons continuer de surveiller nos approches maritimes communes.

En juillet dernier, par exemple, des chasseurs canadiens et américains du NORAD ont intercepté des avions russes et chinois dans l'espace aérien international près de l'Alaska. Au cours de ce même mois, le NCSM *Regina* a filé un navire de recherche polaire chinois dans le détroit de Béring. Comme toujours, nous devons veiller à exécuter nos interceptions de manière sécuritaire et professionnelle.

Monsieur le président, je sais que rien de tout cela n'est facile. Nous transformons les Forces armées canadiennes, tout en continuant de nous acquitter de nos fonctions croissantes. C'est comme si nous devions construire et faire voler un avion simultanément. Nous connaissons toutefois nos défis internes, et nous savons ce qui est attendu de nous. Je crois fermement en cette institution et en ce qu'elle représente.

Nous continuerons d'accomplir notre travail avec détermination et résolution, et nous y parviendrons.

Merci. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci, chef d'état-major Carignan.

Nous ouvrons le débat avec M. Bezan pour six minutes.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Merci, monsieur le président.

Félicitations, générale Carignan, pour votre nomination au poste de chef d'état-major de la Défense.

Bienvenue à vous aussi, général Kelsey. Bienvenue à ce poste.

Je me réjouis de la poursuite de notre relation productive.

Vos prédécesseurs ont toujours parlé très clairement et sans détour avec le Comité pour expliquer l'environnement de menace auquel nous sommes confrontés et l'état de préparation des Forces armées canadiennes. Vous avez mentionné vos trois R qui se traduisent en français par: recrutement, maintien en poste et disponibilité opérationnelle. Voyons cela plus en détail.

La dernière fois que le général Eyre a comparu ici, il a dit qu'il nous manquait 16 000 soldats pour atteindre notre pleine capacité, et que 10 000 autres membres des Forces armées canadiennes étaient sous-entraînés et non déployables.

Avez-vous une mise à jour de ces chiffres? Où en sommes-nous aujourd'hui en ce qui concerne la pénurie et le manque de préparation de certains de nos membres?

Gén Jennie Carignan: Merci, monsieur le président.

En ce qui concerne les membres des forces régulières, nous en comptons désormais 63 622. Les forces de réserve en comptent 29 176, ce qui donne un total de 92 798. Ces chiffres sont au 31 août.

Les chiffres varient d'un jour à l'autre, mais dans l'ensemble, lorsque nous regardons nos chiffres et le taux d'attrition, nous avons un assez bon équilibre cette année. Nous envisageons de recruter le maximum de 6 400 personnes cette année. Nous en sommes actuellement à 2 400 recrues, et 1 000 autres personnes ont reçu une offre. Nous sommes à peu près à mi-chemin de nos objectifs stratégiques de recrutement pour cette année, et nous sommes sur la bonne voie pour les atteindre.

● (0825)

M. James Bezan: Pour clarifier les choses, en ce qui concerne les 6 400 recrues maximum, vous en avez 2 400 jusqu'à présent. S'agit-il du maximum à qui nous pouvons offrir la formation de base à ce stade?

Gén Jennie Carignan: Pour l'instant, oui. Nous étudions présentement des moyens d'augmenter ce chiffre. Je ne veux pas cesser de recruter si d'autres personnes manifestent leur intérêt. Nous pouvons les recruter et leur proposer de rejoindre les FAC.

Nous réfléchissons à la façon d'étendre nos qualifications militaires de base ainsi que le reste des qualifications requises dans les divers métiers pour lesquels nous devons former les gens, après leur formation militaire de base. Nous sommes en train d'élaborer notre plan, mais nous visons une admission stratégique de 6 400 personnes — du moins pour cette année — et, si nous le pouvons, de plus encore.

M. James Bezan: Comparons le tout aux départs. Combien de membres des Forces armées canadiennes quittent les forces chaque année?

Gén Jennie Carignan: La cible de 6 400 recrues tient compte du taux d'attrition normal, ainsi que de la hausse de la demande. Fondamentalement, notre plan est de revenir à nos effectifs et à notre pleine puissance d'ici cinq ans. Ces chiffres tiennent compte de l'attrition, mais si nous pouvons y parvenir plus rapidement, c'est ce que nous visons, en même temps.

M. James Bezan: Nous avons reçu le professeur Rob Huebert mardi dernier. Il a déclaré que l'état de préparation militaire du Canada n'avait jamais été aussi bas depuis 1938, à l'aube de la Seconde Guerre mondiale.

Vous avez parlé de disponibilité opérationnelle. Nous avons parlé des ressources. Les ressources humaines sont un élément de l'équation, et nous manquons toujours de femmes et d'hommes courageux au sein des Forces armées canadiennes. Nous avons besoin d'un plus grand nombre de grands Canadiens pour s'engager et servir le pays, mais vous devez également composer avec des réductions budgétaires.

Selon les chiffres de la Bibliothèque du Parlement et les analystes de notre comité, les dépenses réelles du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes sont maintenant inférieures à 1 % du PIB et se chiffrent à 0,95 % du PIB. Vous devez composer avec une réduction budgétaire que le général Eyre vient de qualifier de défi de taille: ces compressions sapent essentiellement la capacité des forces armées de maintenir leur disponibilité opérationnelle.

Nous entendons dire que ces compressions budgétaires ont une incidence sur l'entretien et la révision des équipements militaires et sur la capacité de déployer ces équipements, et nous constatons également que le nombre d'activités de formation est en baisse. Pouvez-vous nous parler de l'impact de ce budget sur les opérations quotidiennes?

Gén Jennie Carignan: Nous travaillons actuellement à établir la voie à suivre pour les nouveaux investissements de 2 % dans la défense. C'est toujours une question d'équilibre entre être de bons gardiens des fonds publics et accroître les investissements. Des investissements accrus nous permettront d'investir dans nos processus de recrutement et dans ce que nous appelons l'espace humain, c'est-à-dire le logement, la garde d'enfants et ainsi de suite. De plus, ils nous permettront d'accroître la disponibilité opérationnelle — le maintien en puissance et tout le reste —, alors il s'agit d'un équilibre entre les deux...

M. James Bezan: Ces investissements seront consacrés au logement alors qu'il n'y a pas d'argent dans la mise à jour de la politique de défense ni dans le budget pour le logement militaire cette année, l'année prochaine ou la suivante. Tout est reporté de trois ans, et même cela ne permettrait pas de construire les 6 700 logements résidentiels dont les Forces armées canadiennes ont besoin aujourd'hui.

Le président: Malheureusement, nous allons devoir en rester là pour la question et la réponse.

À titre de précision au sujet du chiffre de 6 400 que vous avez utilisé, s'agit-il d'un chiffre net? En ce qui concerne le nombre de départs et le nombre de recrues, avez-vous vraiment 6 400 personnes de plus à la fin de l'année?

• (0830)

Gén Jennie Carignan: Non. Le plan de recrutement stratégique est fondé sur le niveau d'attrition prévu. Nous devons tenir compte chaque année des personnes qui devraient partir, et cela dépend aussi du nombre de personnes dont nous avons besoin pour les divers métiers au sein des forces. Avec tout cela, nous arrivons au chiffre de 6 400 pour le recrutement stratégique.

Cela dépend aussi de notre capacité de former notre personnel aux compétences militaires de base et, ultérieurement dans le plan de formation, de donner les formations pertinentes à tous les

membres de notre personnel. Ce total en tient compte, et notre plan nous permettra de revenir à notre plein potentiel d'ici cinq ans. C'est ce nombre qui nous permettra de le faire.

Le président: D'accord. Je vous remercie.

Malheureusement, j'occupe une fonction qui ne me permet pas de poser d'autres questions, mais quoi qu'il en soit...

Certains aimeraient que cette fonction ne m'appartienne pas. Ce n'est pas le cas de M. Powlowski.

Vous avez six minutes.

M. Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): J'allais vous offrir mon temps de parole si vous le souhaitez.

Pour poursuivre sur le recrutement, le problème ne semble pas venir du fait que personne ne souhaite se joindre aux forces armées. Je crois savoir que l'année dernière, nous avons reçu plus de 70 000 candidatures et que seules 4 000 d'entre elles ont été retenues. En ce qui concerne les PR, 21 000 candidats ont postulé et environ 70 ont été sélectionnés.

Vous avez dit qu'il ne faut pas abaisser les normes, mais la question se pose de savoir si nos normes sont trop rigoureuses étant donné que nous rejetons 66 000 des 70 000 candidatures que nous recevons, ou que les candidats ne parviennent pas à franchir toutes les étapes du processus. Quel est le problème? Quelles sont les qualités que nous cherchons que ces candidats ne possèdent pas?

Gén Jennie Carignan: Le Comité comprend bien que le recrutement est un processus complexe. Il faut savoir que le chiffre de 70 000 correspond au nombre de personnes qui ont manifesté un certain intérêt pour les forces. Une proportion importante de ces personnes (selon les chiffres dont nous disposons, il s'agirait de 30 % d'entre elles), ne donnent pas suite à nos démarches lorsque nous les relançons. Certains ne nous répondent pas lorsque nous les contactons afin de poursuivre le traitement de leur dossier, de sorte que nous perdons une partie des candidats à ce stade.

Cet automne, nous examinons les nombreux processus existants et mettons en œuvre — nous y travaillons en ce moment même — des initiatives qui nous permettront d'éliminer les obstacles et de simplifier le processus pour les personnes qui se présentent à nos centres de recrutement. Par exemple, en ce qui concerne la cote de sécurité, il est important que les Canadiens qui se joignent aux forces fassent l'objet d'une enquête de sécurité, mais l'obtention d'une cote de fiabilité constitue la norme autorisée à l'étape du recrutement initial. Ensuite, au fur et à mesure que les candidats travaillent à acquérir leurs qualifications militaires de bases, nous poussons plus loin l'enquête de sécurité. C'est un grand avantage pour les résidents permanents, dont les dossiers comportent une dimension internationale. Nous devons être en mesure de savoir à quels endroits ils ont séjourné auparavant, entre autres choses. Ainsi, ces mesures permettront aux résidents permanents de se joindre également aux forces, et nous poursuivrons l'enquête de sécurité pendant qu'ils suivent leur formation initiale.

M. Marcus Powlowski: Merci.

Une personne qui connaît un peu le système et le recrutement a laissé entendre que le problème, c'est que chaque fois qu'un nouveau problème survient chez un militaire, on ajoute un autre critère de recrutement. Par conséquent, avec le temps, les exigences se sont accumulées, et il est maintenant très difficile de satisfaire à toutes ces exigences. Que pensez-vous de cette affirmation?

Deuxièmement, on m'a également parlé de ce qu'on appelle la barrière des quatre A, en anglais, c'est-à-dire que si quelqu'un souffre d'asthme, d'allergies, de TDAH ou d'anxiété, il n'est pas admissible. Il me semble que cela exclut beaucoup de gens potentiellement très qualifiés. Par exemple, en ce qui concerne l'asthme, deux ou trois de mes six enfants souffrent d'asthme, mais ils en ont souffert lorsqu'ils étaient enfants. Ils ne font pratiquement plus jamais d'asthme. Ce n'est pas vraiment un problème. Cependant, il semble que l'armée dirait que non, ils ne sont pas admissibles, même s'ils pourraient être d'excellents candidats.

J'ai donc deux questions. La première concerne le trop grand nombre d'exigences, et la deuxième, les exigences médicales et la possibilité de les assouplir.

• (0835)

Gén Jennie Carignan: La norme médicale est un autre élément clé de la sélection lorsqu'on recrute des gens dans l'armée. Les normes médicales font l'objet d'une révision en ce moment même, et d'ici la fin du mois, nous mettrons en place de nouvelles normes médicales modernisées. Nous sommes conscients que les outils de diagnostic qui existent en 2024 sont beaucoup plus poussés que ceux d'il y a 30, 40 ou 50 ans, d'où la nécessité de moderniser nos normes pour nous assurer de recruter les Canadiens qui sont prêts à servir. Il est tout à fait vrai qu'il convient de revoir le critère des quatre A, mais nous sommes en train de le faire et d'ici environ deux mois, nous mettrons en œuvre de nouvelles normes médicales pour tenir compte des Canadiens qui frappent actuellement à notre porte. L'asthme et ce genre de problème de santé n'étaient pas nécessairement diagnostiqués de façon aussi rigoureuse il y a quelques années. Ils le sont maintenant, d'où la nécessité de revoir nos normes médicales.

M. Marcus Powlowski: La règle des quatre A sera-t-elle éliminée?

Gén Jennie Carignan: Pardon?

M. Marcus Powlowski: Allez-vous cesser d'utiliser l'exigence des quatre A?

Gén Jennie Carignan: Les quatre A sont, bien sûr, pris en considération, mais tout le monde n'a pas le même profil, alors il y aura une évaluation du dossier pour tenir compte de l'ensemble des éléments, parce que ce n'est pas la seule chose qui doit être prise en considération pour évaluer un candidat potentiel qui frappe à notre porte.

Le président: Merci, monsieur Powlowski.

[Français]

Madame Normandin, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Générale Carignan et lieutenant-général Kelsey, je vous remercie d'être parmi nous et, surtout, je vous félicite pour vos nominations.

Générale Carignan, vous avez parlé du bassin des résidents permanents comme source de recrutement. Je crois avoir compris qu'il y avait eu, par le passé, des problèmes liés à la communication avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ou IRCC, quant à la validation des antécédents.

Ces problèmes liés à la communication existent-ils toujours? Ont-ils été résolus?

La communication est-elle meilleure entre les différents ministères à cet égard?

Gén Jennie Carignan: Bien sûr, la communication se poursuit toujours. Nous travaillons de près avec IRCC pour combiner nos efforts de façon complémentaire afin d'accélérer le processus de recrutement.

Bien entendu, nous ne sommes pas les seuls à être engagés dans ce processus. Cette collaboration est extrêmement importante et elle est toujours en cours.

Mme Christine Normandin: Selon une rumeur qui circule, les gens déployés en Lettonie devront peut-être rester un peu plus longtemps que les six mois prévus au départ.

J'aimerais que vous commentiez cette information, que nous avons entendue à travers les branches.

Le niveau de recrutement ou l'intérêt pour les rotations subséquentes sont-ils assez élevés pour qu'on puisse, chaque fois, déployer le bon nombre de militaires pour l'opération en Lettonie?

Gén Jennie Carignan: C'est une question très importante.

Nous sommes en pleine expansion en Lettonie. Au fur et à mesure que notre présence prendra de l'ampleur, nous devons évaluer diverses options pour soutenir cette mission à long terme, parce que nous prévoyons demeurer longtemps en Europe de l'Est. C'est une des options qui seront considérées.

Il faudra aussi regarder d'autres options, notamment par rapport à la capacité de renforcement des effectifs ou à une présence plus permanente.

Au fur et à mesure que nous nous établirons en Lettonie et que notre présence prendra de l'ampleur, nous regarderons diverses options pour nous assurer que cette mission sera durable à long terme.

• (0840)

Mme Christine Normandin: En ce qui a trait au matériel qui doit être déployé en Lettonie, avez-vous des priorités sur lesquelles vous entendez concentrer vos efforts?

Ces priorités concernent-elles davantage certains types d'opérations, comme des opérations aériennes ou encore des opérations terrestres? Quelles sont ces priorités?

Gén Jennie Carignan: Comme le sait ce comité, nous voulons avoir plus de munitions sur le terrain, non seulement pour nous, mais aussi pour les forces ukrainiennes. C'est une question extrêmement importante.

Quant aux forces déployées sur le terrain, certaines de nos priorités comprennent les capacités en matière de défense antiaérienne et d'artillerie. Ces capacités sont en train d'être implantées, et nous en avons absolument besoin sur le terrain.

Mme Christine Normandin: Merci beaucoup.

Ma prochaine question concerne les compressions budgétaires que les forces armées ont subies il y a un an. Le nouveau financement relatif à la mise à jour de la politique de défense ne permet pas nécessairement de compenser ces compressions.

Que se passe-t-il sur le terrain, concrètement? Nous entendons, entre autres choses, que les unités ont dû limiter les exercices.

Y a-t-il des choses qui, sur le terrain, découlent directement et concrètement des compressions budgétaires effectuées il y a un an?

Gén Jennie Carignan: Globalement, en ce qui a trait aux Forces canadiennes, nous travaillons sur un plan à long terme avec le ministère des Finances et le Conseil du Trésor pour nous assurer de bien gérer nos finances. En même temps, nous travaillons sur le plan relatif aux nouveaux investissements. Nous devons trouver un équilibre entre les deux.

Je vais donner la parole au vice-chef d'état-major de la Défense pour qu'il ajoute des précisions.

Lieutenant-général Stephen Kelsey (vice-chef d'état-major de la Défense, Forces armées canadiennes, ministère de la Défense nationale): Merci de la question.

D'abord, je veux juste souligner que nous dépensons chacun de nos dollars de la bonne façon. C'est sûr que, dans l'armée, il y a une pression liée à l'entraînement, mais cela fait partie d'un équilibre entre la mise sur pied des forces, la préparation de nos recrues et le système d'entraînement.

La question est liée à la disponibilité opérationnelle, au personnel et au système de recrutement. Une personne va suivre un entraînement lors de la formation de base et un entraînement plus poussé par la suite.

Le commandant de l'armée veut avoir beaucoup plus d'argent pour l'entraînement, mais c'est un problème lié à la capacité. C'est sûr qu'il y a un manque d'entraînement dans certains secteurs de l'armée, mais, bien évidemment, la priorité, comme la chef d'état-major de la Défense l'a dit, c'est le recrutement et le processus continu de préparation du personnel. C'est un continuum. Le début est important, mais le reste l'est aussi. On doit investir dans les sous-officiers, les leaders et les jeunes officiers pour assurer la suite des choses.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Normandin.

Madame Mathysen, vous avez six minutes.

Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Je tiens moi aussi à vous souhaiter la bienvenue.

Générale, je suis très heureuse de vous voir ici. Votre prédécesseur était toujours prêt à venir parler des questions difficiles, je vous suis donc reconnaissante d'être ici avec nous aujourd'hui, au début de votre mandat. Cela vaut également pour le lieutenant-général.

Une grande partie de ce sur quoi ce comité va se concentrer à l'automne, bien sûr, c'est le traumatisme sexuel et l'inconduite sexuelle au sein des forces armées. Il y a beaucoup de discussions au sujet de cette institution. Elle apporte bien de la sécurité à d'autres dans le monde, mais elle doit être sécuritaire de l'intérieur, pour tous ceux et celles qui servent notre pays.

Pouvez-vous exposer au Comité ce que vous comptez faire pour faire des Forces armées canadiennes un milieu de travail plus sûr?

● (0845)

[Français]

Gén Jennie Carignan: Je remercie la députée de la question.

[Traduction]

Il s'agit évidemment d'une priorité pour nous, puisque la conduite professionnelle dans notre culture organisationnelle crée de la cohésion dans les équipes et les rend efficaces en situation de combat.

Ces équipes peuvent être déployées dans des contextes difficiles pour accomplir des tâches ardues.

C'est pourquoi notre chef de la conduite professionnelle et de la culture poursuivra la mise en oeuvre de notre stratégie et de diverses initiatives déployées pour gérer les plaintes et les griefs et veiller à ce que notre système soit réactif. Nous utilisons également les conflits pour consolider nos équipes. Comme nous le savons, la défense compte plus de 125 000 employés, et les conflits s'avèrent inévitables. Nous tenons à ce qu'ils soient en mesure d'aborder et de résoudre les conflits de manière respectueuse.

Ces efforts constituent notre priorité. Le chef de la conduite professionnelle et de la culture y travaille. Nos différents services mettent également en branle leurs propres initiatives visant à créer des équipes solides et fortes d'une grande cohésion.

Mme Lindsay Mathysen: Je suis ravie que vous ayez mentionné le système de griefs. Nous en avons parlé à ce comité, bien sûr. Nous nous étions entretenus avec votre prédécesseur sur les responsabilités du chef d'état-major de la défense, qui est l'autorité ultime concernant les griefs. Il y a eu diverses conversations sur la nécessité de simplifier beaucoup la démarche et de réduire l'énorme arriéré de griefs. Cela se répercute grandement sur le maintien en poste et sur la façon dont les militaires quittent l'armée et leur vie de vétéran ensuite.

Quelle approche comptez-vous adopter? Garderez-vous l'approche que l'ancien chef d'état-major de la défense avait évoquée avec notre comité? Comment allez-vous gérer cet arriéré important?

Gén Jennie Carignan: Nous poursuivons la modernisation générale de notre système de plaintes. Nous avons d'abord traité la gestion des griefs. Comme vous le savez, en février dernier, nous avons mis en place le formulaire numérique en vue de simplifier le processus. Nous avons également mis sur pied le comité des griefs. Comme vous l'avez mentionné, le processus s'en voit simplifié, pour nous permettre de prendre des décisions plus rapidement.

Cet automne, nous ferons d'autres avancées dans l'espace numérique, notamment par la modernisation du système de gestion des cas. Ainsi, un meilleur suivi sera assuré pour nos gestionnaires de cas et pour les plaignants, qui pourront comprendre où en est leur grief. La chaîne de commandement sera également en mesure de mieux gérer cet espace avec nos membres.

D'autres projets seront mis en oeuvre cet automne, mais nous constatons une amélioration constante du système de plaintes dans son ensemble. Nous serons alors en mesure d'étendre cela à toutes les autres formes de plaintes.

Mme Lindsay Mathysen: On a beaucoup discuté du recours collectif FAC-MDN pour inconduite sexuelle, qui comportait un certain nombre de livrables. Son cinquième anniversaire approche à grands pas. Nous avons beaucoup entendu parler de la relation complexe avec le CSRIS. Il y a beaucoup de points positifs, mais beaucoup de points négatifs également.

L'examen requis ne doit pas se limiter à cocher des cases. Comment prévoyez-vous de vous assurer que celui-ci sera fait avec sérieux, avec la confiance dont les survivants ont besoin?

● (0850)

Gén Jennie Carignan: Monsieur le président...

Le président: Malheureusement, Mme Mathysen ne vous a laissé que quelques secondes pour répondre à sa question. Pourriez-vous y répondre lors de votre deuxième série de questions? Cela nous aiderait.

Nous avons terminé notre première série de questions. Passons maintenant à la deuxième série de questions.

Monsieur Stewart, vous avez cinq minutes.

M. Don Stewart (Toronto—St. Paul's, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, générale Carignan et lieutenant-général Kelsey. C'est un plaisir de vous avoir parmi nous. Je vous remercie du bon travail que vous et toute l'équipe des Forces armées qui se trouve derrière vous faites.

Je repense à l'hiver dernier, où une hausse du loyer pour les logements militaires devant entrer en vigueur le 1^{er} avril avait été annoncée. Pendant cette période, des histoires de soldats, de marins et d'aviateurs contraints de vivre dans leur véhicule ou de dormir chez des connaissances en raison du manque de logement ont fait surface, que ce soit sur la base ou non.

Je pense simplement à la détérioration du moral qui a pu en découler. Je me demande donc ce que vous avez pu constater dans le moral des gens sur le terrain à la suite de l'annonce de ces hausses de loyer.

Gén Jennie Carignan: Les enjeux de logement et d'hébergement de notre personnel sont une priorité pour nous. C'est extrêmement important. Pour avoir été moi-même déplacée plus de 13 fois, si je compte bien, je peux dire que nous comprenons la nécessité de fournir un soutien adéquat à nos membres, à qui nous demandons de déménager régulièrement dans le cadre de leurs fonctions à notre service.

Nous comprenons ce besoin. Nous sommes aussi conscients que les problèmes de logement affligent également les Canadiens en général. Cependant, nous mettons en place de nombreuses initiatives visant à faciliter l'accès au logement et à assurer à nos membres une plus grande mobilité. À l'heure actuelle, nous avons quelques projets en cours. Il faut comprendre que nous exploitons actuellement 11 700 maisons résidentielles destinées à nos membres à 27 endroits différents. Au cours des cinq prochaines années, nous construirons 1 400 nouvelles maisons dans différentes bases. De plus, nous rénovons 2 500 unités résidentielles dans de nombreuses bases afin qu'elles demeurent en bon état.

Il y a également des avantages pour nos membres. Les besoins sont très différents selon les familles et la situation personnelle de chacune, c'est pourquoi nous favorisons une approche multidimensionnelle. Les membres n'ont pas tous besoin du même type de soutien pendant leur service. Nous offrons également l'indemnité différentielle de logement des Forces canadiennes, qui a été mise en œuvre pour permettre à nos membres de se déplacer. En fait, 28 000 membres des FAC en bénéficient.

Tout n'est pas parfait. Nous connaissons les difficultés auxquelles nos membres sont confrontés. Par contre, nous recueillons régulièrement leurs commentaires, nous comprenons leur expérience et nous nous efforçons constamment d'améliorer la situation de tous nos membres.

M. Don Stewart: Merci.

Je me demandais... Il est parfois difficile pour les gens de se représenter ce que cela signifie compte tenu du grand nombre d'unités de logement. Concernant ces 11 000 unités, je pense avoir vu dans la mise à jour de la politique de défense qu'il manquait 7 000 unités — environ 7 000, habituellement entre 6 000 ou 7 000 — et que 295 millions de dollars sont prévus pour ces unités, jusqu'en 2032-2033, il me semble. Sur cette période, cela équivalait à environ 1 800 \$ par logement.

Quand on songe à ce montant pour construire et rénover 2 500 unités, sans compter la pénurie de 6 000 logements, ne faudrait-il pas que le gouvernement affecte plus d'argent au logement? Ce serait une façon de remonter le moral des troupes à peu de frais, non? Surtout à une époque où nous sommes très exigeants envers les membres des FAC, ne pourrions-nous pas investir dans nos effectifs? La mise à jour contient 36 recommandations dont 25 % portent sur les ressources humaines. Pour moi, c'est un élément clé.

Comme je l'ai dit, nous devons tirer le maximum de nos forces. Nous devrions alors cibler nos investissements en fonction d'eux, non?

• (0855)

Le président: Veuillez répondre très brièvement.

Gén Jennie Carignan: De façon générale — et je vais demander au vice-chef d'intervenir à ce sujet —, pour ce qui est de notre grande priorité, alors que nous nous apprêtons à faire de nouveaux investissements, nous voulons concentrer nos efforts sur notre personnel. Le logement sera un élément important. Le maintien en puissance en sera un autre. Nous voulons que le travail de base au sein des forces porte avant tout sur nos membres, mais le logement compte parmi les priorités, et nous voulons investir rapidement dans ce domaine...

Le président: Malheureusement, nous allons devoir nous arrêter là pour cette réponse.

Monsieur Collins, vous avez cinq minutes.

M. Chad Collins (Hamilton-Est—Stoney Creek, Lib.): Merci, monsieur le président.

Généraux, je vous souhaite la bienvenue au Comité.

Générale Carignan, j'aimerais commencer par l'Ukraine. Tout le monde suit avec intérêt la situation actuelle aux États-Unis. Le pays suit son propre processus électoral. Je pense que le président Biden est prêt aujourd'hui à fournir plus d'armes et de ressources à l'Ukraine.

Il y a deux positions différentes au sud de la frontière. Nous avons entendu le président Trump parler de mettre fin au conflit avant son assermentation, s'il gagne. Son candidat au poste de vice-président a été sans équivoque au sujet de son opposition à la guerre en Ukraine et du soutien des États-Unis à cette guerre.

Le même débat va certainement avoir lieu ici lors de nos propres élections. Nos partis ont des positions différentes ici. Nous avons exprimé très clairement notre soutien. Il y a un parti qui n'a pas exprimé son soutien à l'Ukraine et qui a cessé de fournir son appui à l'octroi de ressources aux Ukrainiens. Tout comme les Américains, les Canadiens auront l'occasion de faire connaître leur position à ce sujet.

Cela m'amène à la question de savoir pourquoi nous devrions nous en soucier. Je ne vais pas vous poser de questions sur la politique ici au Canada ou au sud de la frontière, mais les gouvernements fournissent un soutien à l'Ukraine parce que c'est important. Certains diront que c'est une « terre étrangère lointaine », mais ce qui se passe en Ukraine et ce que la Russie fait en Ukraine sont importants pour les Canadiens, et ils sont importants pour de nombreuses autres régions du monde.

Pouvez-vous expliquer au Comité pourquoi l'Ukraine est importante et pourquoi le soutien à l'Ukraine est important?

Gén Jennie Carignan: Nous ne pouvons tout simplement pas laisser M. Poutine redessiner les frontières en Europe. Nous ne pouvons pas laisser cela se produire. Pourquoi? Parce que si la Russie gagne, il ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

Il est absolument essentiel que l'Ukraine réussisse à protéger et à conserver son territoire. Nous devons absolument aider l'Ukraine dans ce combat, car il s'agit aussi de notre propre combat. C'est cela, la raison, de mon point de vue.

C'est parce que nous devons préserver les frontières et l'ordre international, et ce n'est pas ainsi que nous voulons que les pays se comportent.

M. Chad Collins: Merci, générale.

Il devient de plus en plus difficile de justifier et d'expliquer le soutien à l'Ukraine auprès des électeurs, parfois, en raison de ce qu'ils lisent dans les médias sociaux. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé des défis que pose la désinformation. En tant que gouvernement, nous sommes confrontés à la désinformation sur tous les sujets, qu'il s'agisse des changements climatiques, du soutien à l'Ukraine ou des autres enjeux importants auxquels les Canadiens sont confrontés.

Votre prédécesseur a été très clair au sujet de la menace que représente la désinformation, non seulement pour les Forces armées canadiennes et notre société, mais aussi pour nos institutions démocratiques. Tout cela intervient dans la situation en Ukraine, et, malheureusement, je reçois constamment des messages en ce sens de toutes les régions du Canada. J'essaie de faire comprendre à mes électeurs, d'un point de vue éducatif, qu'une partie de ce qu'ils lisent dans les médias sociaux n'est pas vrai et provient d'adversaires étrangers.

Pouvez-vous nous parler des défis auxquels vous faites face dans le cadre de votre nouveau poste et de la façon dont vous prévoyez aborder ces questions, qu'il s'agisse de l'Ukraine ou d'autre chose?

Gén Jennie Carignan: La désinformation, monsieur le président, est un problème commun auquel toutes les démocraties doivent faire face dans la situation actuelle. Les divers échanges que j'ai eus avec nos collègues alliés de l'OTAN et même de l'Indo-Pacifique au cours des dernières semaines ont été très instructifs et m'ont montré que nous abordons ces questions de façon très semblable.

Je pense que la diffusion de ces fausses informations a un effet direct sur la confiance dans nos institutions et sur la manière dont les gens réagissent ou sur leur appui à des choses très importantes et critiques, telles que l'Ukraine. Il est important de sensibiliser les gens à nos valeurs et à ce qu'elles signifient, puis de maintenir cette information au premier plan pour contrebalancer la désinformation qui circule.

Il n'y aura pas qu'une seule chose qui permettra de lutter contre la désinformation; ce seront les nombreux outils à notre disposition, car nous pouvons utiliser la même technologie et les mêmes moyens pour faire en sorte que nos explications, nos messages et nos valeurs transparaissent de la même façon.

• (0900)

Le président: Merci, monsieur Collins.

Madame Normandin, vous disposez de deux minutes et demie.

[Français]

Mme Christine Normandin: Merci beaucoup, monsieur le président.

Générale Carignan, vous avez parlé du manque de recrutement et du manque de personnel dans certains métiers.

J'aimerais avoir vos observations sur les priorités. Pour quels corps de métier est-il le plus urgent de recruter présentement?

Gén Jennie Carignan: Merci de la question.

Je suis particulièrement axée sur les métiers de la marine. Par exemple, nous avons un grand besoin de techniciens de marine pour pouvoir déployer nos navires en fonction de nos diverses opérations. Pour ce qui est de nombreux métiers techniques, nous avons un grand besoin de personnel, que ce soit du côté de l'aviation ou du côté de l'armée de terre.

Souvent, les gens connaissent davantage nos métiers liés au domaine opérationnel. Cependant, il y a 107 métiers présentement dans les Forces canadiennes, et nous avons un grand besoin de personnel pour beaucoup de nos métiers techniques.

Mme Christine Normandin: Merci.

Y a-t-il des stratégies précises qui sont mises en place pour recruter et cibler plus précisément des gens?

Gén Jennie Carignan: Monsieur le président, nos services de recrutement sont très présents dans diverses écoles techniques et diverses communautés où l'on observe qu'il y a moins de gens qui se joignent aux forces.

Il y a donc certains endroits et certaines institutions où nos services se déploient présentement pour faire connaître les métiers dans les forces pour lesquels nous avons besoin de personnel.

[Traduction]

Le président: Vous avez 20 secondes.

[Français]

Mme Christine Normandin: J'aurais aimé parler des transferts de la Force de réserve à la Force régulière, mais, malheureusement, je n'aurais pas le temps d'avoir une réponse.

Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Madame Mathysen, vous disposez d'environ deux minutes et demie.

Mme Lindsay Mathysen: Je reprendrai ma question sur l'examen quinquennal.

Nous nous engageons à ce que cet examen soit complet. Il correspondra à ce que les survivants demandent: avoir accès aux informations et à la documentation dont ils ont besoin. Ils le demandent depuis longtemps.

Gén Jennie Carignan: Je pense qu'il est essentiel de mener cet examen pour notre programme. Pour nous, c'est l'occasion de voir si nos initiatives produisent les résultats que nous souhaitons. Il nous permettra également d'obtenir une rétroaction sur ce que nous devons continuer à faire et sur ce que nous devons améliorer.

Je suis tout à fait favorable à cela. Je soutiens pleinement la révision en cours.

• (0905)

Mme Lindsay Mathyssen: Pouvez-vous nous parler du travail qui a précédé cette révision ou qui y a mené?

Gén Jennie Carignan: Nous devons tout d'abord nous assurer que notre personnel est là pour passer en revue les différentes choses à examiner. Il faut concevoir le plan de travail à l'avance, avant d'interagir avec les gens, et fournir toute la documentation et l'engagement nécessaires pour s'assurer que cet examen se fonde sur toute l'information pertinente.

Mme Lindsay Mathyssen: Rapidement, une étude a également été menée par ce comité sur la sous-traitance et la dépendance excessive à l'égard de la sous-traitance. Pendant des décennies, les enveloppes salariales ont été réduites, ce qui a entraîné une augmentation de la sous-traitance.

Pouvez-vous nous parler des mesures que vous prenez pour travailler avec les commandants des bases, en particulier avec les services de santé des Forces canadiennes et les Opérations immobilières, afin d'inverser cette tendance à la privatisation?

Gén Jennie Carignan: Je pense que, dans notre cas, il s'agit toujours de faire appel au type de personnel dont nous avons besoin pour accomplir différents types de tâches. Dans les cas où nous avons besoin d'une expertise que nous n'avons pas, nous faisons appel à un type particulier de consultant ou d'entrepreneur pour réaliser le travail. Dans d'autres cas, il s'agit de travail effectué par... C'est ce que nous faisons continuellement, régulièrement, en permanence. Nous avons tendance à nous adresser à la fonction publique. Si c'est dans le domaine militaire, nous nous adressons à...

Je le répète, selon les besoins et le type de travail, nous avons recours aux moyens appropriés pour obtenir des résultats précis.

Le président: Merci, madame Mathyssen.

Madame Gallant, vous avez cinq minutes.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président.

Il est certain que les 345 000 \$ que le gouvernement a dépensés pour le film de propagande russe *Russians at War* auraient mieux servis pour faire l'acquisition d'équipement pour nos troupes.

Mes questions s'adressent à la générale Carignan.

Que signifie « recrutement stratégique »? Cela veut-il dire qu'il y a encore des quotas?

Gén Jennie Carignan: Je ne suis pas certaine de comprendre ce qu'est le « recrutement stratégique ».

À mes yeux, nous devons tout simplement recruter. Nous devons ramener nos chiffres à leur plein niveau, et nous visons à atteindre nos cibles cette année. Si nous pouvons les dépasser, nous allons

certes envisager un recrutement stratégique également. Nous avons des cibles et des chiffres que nous cherchons à atteindre. Selon les qualifications et le potentiel... Nous allons recruter dans l'ensemble du spectre de la diversité canadienne.

C'est essentiellement ce que nous envisageons.

Mme Cheryl Gallant: Quelles sont les cibles?

Gén Jennie Carignan: Par exemple, nous cherchons à atteindre la cible de 25 % de femmes au sein de nos forces armées. Nous visons globalement 11,8 % en ce qui a trait aux minorités visibles et 3,5 % pour ce qui est des Autochtones. Nous voulons nous assurer que tous les Canadiens sont représentés au sein de nos forces.

Mme Cheryl Gallant: Ces quotas s'appliquent-ils par métier?

Gén Jennie Carignan: Non. Ce sont les chiffres totaux que nous visons. Nous voulons permettre aux gens de choisir le domaine où ils pensent pouvoir le mieux contribuer à nos forces armées.

Mme Cheryl Gallant: Comment allez-vous faire face aux menaces croissantes et imprévues posées par des acteurs étatiques comme la Russie, la Chine et l'Iran, et des acteurs non étatiques qui mènent constamment des cyberattaques contre nos infrastructures, nos institutions et nos forces armées?

Gén Jennie Carignan: Après la réunion, nous allons officiellement mettre sur pied notre cybercommandement. Au cours des 10 dernières années, nous avons développé nos cybercapacités, et nous sommes très fiers du travail accompli à ce jour. Nos cybercapacités ont été mises à contribution à de nombreux endroits, notamment en Ukraine. Nous sommes extrêmement fiers de ces capacités que nous avons mises au point et développées au cours des 10 dernières années.

Aujourd'hui, nous allons officiellement mettre sur pied le commandement.

• (0910)

Mme Cheryl Gallant: Combien de personnes y aura-t-il dans ce commandement? Quel est le nombre de soldats?

Gén Jennie Carignan: Je n'ai pas les chiffres en tête, et je ne pense pas pouvoir vous les communiquer...

Mme Cheryl Gallant: Est-ce 20, 30 ou 50?

Gén Jennie Carignan: Je le répète, je ne pense pas pouvoir vous donner ces chiffres.

Ce qui est important pour nous, c'est l'impact qu'aura ce commandement.

Mme Cheryl Gallant: Pendant son mandat, votre prédécesseur a été forcé de faire face à une situation très difficile sur le plan des dépenses en matière de défense, vu les compressions draconiennes imposées par le gouvernement.

Comment réagiriez-vous face à un ministre qui proposerait d'autres compressions, qui limiteraient certainement davantage les capacités opérationnelles de nos forces armées?

Gén Jennie Carignan: Notre rôle est de concilier ce qu'on nous demande d'accomplir avec les ressources qui nous sont octroyées. Il est clair que nous devons établir des priorités. Nous ne pouvons pas tout faire en même temps. Mon travail en tant que chef d'état-major de la Défense est de veiller à ce que nous puissions fournir les capacités avec le budget qui nous est accordé.

Le président: Merci. Je vous interromps un peu plus tôt — 15 secondes plus tôt —, mais nous essaierons de vous redonner ce temps à un autre moment.

Madame Lapointe, vous avez les cinq dernières minutes.

Mme Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président. Je vais partager mon temps de parole avec ma collègue, Mme Lambropoulos.

[Français]

Bonjour, chers invités.

La semaine dernière, un groupe d'experts s'est présenté devant le Comité pour faire le point sur la situation en Ukraine et dans la région baltique. Mme Marta Kepe, analyste principale de la défense chez RAND, a déclaré que la plus grande priorité pour le Canada était de protéger les grands systèmes d'infrastructures contre les acteurs malveillants. Elle a ajouté qu'il s'agissait d'une faiblesse majeure pour la sécurité de notre pays.

Pouvez-vous nous dire quels sont vos plans pour lutter contre cette menace?

Gén Jennie Carignan: Des plans visant à protéger les infrastructures critiques sont en place.

Il y a toujours un processus de révision qui est effectué pour bien cibler ces infrastructures critiques. Cette révision peut porter sur des éléments économiques, sur des aspects liés à la sécurité ou sur des inventaires de la défense à proprement parler.

Nous travaillons sur ce plan en collaboration avec nos collègues américains, qui font partie du plan global du NORAD.

En fonction de divers scénarios et de diverses situations, des plans de contingence sont en place pour protéger ces infrastructures critiques.

Mme Viviane Lapointe: Merci.

[Traduction]

Mme Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Je remercie nos témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

J'ai quelques questions concernant le recrutement. Vous avez dit que l'objectif pour l'année est de 6 400. S'agit-il de l'année qui se termine en décembre ou d'une année différente?

Gén Jennie Carignan: Il s'agit de l'année financière, qui se termine le 31 mars 2025.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Y aurait-il des changements législatifs qui pourraient rendre votre processus de recrutement un peu plus simple et vous permettre de recruter davantage chaque année ou de recruter plus rapidement? De cette façon, lorsque vous rappelez les gens pour leur offrir un poste, ils n'auraient pas déjà trouvé un autre emploi ailleurs parce qu'il s'est écoulé pas mal de temps; c'est ce que nous avons entendu dire.

Gén Jennie Carignan: Pour l'instant, les changements que nous sommes en train de mettre en oeuvre cet automne relèvent de nous, et à ce que nous pouvons en juger, il n'est pas nécessaire d'apporter des modifications législatives pour le moment.

Bien sûr, nous travaillons en partenariat avec d'autres ministères, comme celui de l'Immigration, pour faciliter le processus. La modernisation et la mise en oeuvre de nouvelles initiatives, de nouvelles méthodes et de nouveaux processus se poursuivront cet automne.

J'espère qu'à partir de janvier, nous verrons des progrès au chapitre du recrutement.

• (0915)

Mme Emmanuella Lambropoulos: Je sais qu'au début, IRCC hésitait à communiquer de l'information sur les dossiers. Est-ce toujours le cas? Le processus a-t-il été simplifié? A-t-on trouvé une solution?

Gén Jennie Carignan: Nos organisations collaborent et discutent constamment pour assurer la protection des renseignements personnels. Tous ces aspects doivent être examinés dans le cadre de notre collaboration en vue de simplifier le processus. Nous travaillons continuellement en collaboration.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Plus tôt cette semaine, nous avons parlé à des universitaires qui étaient d'avis que les forces armées ne sont pas nécessairement bien préparées. Ils ont dit que le niveau de préparation n'est pas élevé et que nous n'examinons pas le contexte mondial avec autant de sérieux que d'autres pays vu le niveau de préparation et le fait que les forces armées ne sont pas sur le pied de guerre.

Quelle est votre opinion à ce sujet, compte tenu de la situation actuelle au sein des Forces armées canadiennes?

Gén Jennie Carignan: Cette question est reliée aux points que j'ai soulevés dans ma déclaration préliminaire. Nous savons que nous sommes à un tournant dans le contexte de sécurité mondiale actuel. Nous savons que nos forces armées ne sont pas prêtes à l'heure actuelle pour ce qui s'en vient. C'est pourquoi nous entreprenons beaucoup de changements à l'interne en matière de défense. Nous devons procéder à une restructuration pour améliorer notre capacité d'adaptation et de réaction.

Non seulement nous opérons des changements à l'interne, mais nous établissons également la voie à suivre pour mettre sur pied de nouvelles capacités qui nous permettront d'être en meilleure posture dans l'avenir.

Le président: Nous allons devoir nous arrêter ici. Merci, madame Lambropoulos.

Générale Carignan et lieutenant-général Kelsey, au nom du Comité, je tiens à vous remercier.

J'ai un mot à dire avant de vous laisser partir. Vous pouvez constater qu'il y a beaucoup d'intérêt, de la part de tous les partis et de tous les députés, à l'égard du recrutement et de la façon dont nous allons nous y prendre. Je me demande si, lorsque vous serez de retour dans vos bureaux, vous pourriez réfléchir à ces questions et, si vous le voulez bien, rédiger une description du plan quinquennal en matière de recrutement, parce que, d'après ce que j'ai compris, le recrutement nous permettra seulement de revenir à une norme antérieure de préparation et de capacité. Le monde évolue très rapidement, comme vous l'avez souligné dans votre réponse à la dernière question et dans votre déclaration préliminaire. Je pense que le Comité gagnerait à obtenir un résumé de la façon dont nous allons nous y prendre pour atteindre nos objectifs, car nous pourrions alors discuter de la question de savoir si nous sommes suffisamment près d'atteindre ces objectifs.

Je peux dire, d'après les hochements de tête que je vois, que, si vous pouviez vous engager à nous fournir cela, nous vous en serions reconnaissants.

Je tiens à réitérer que la discussion d'aujourd'hui constitue un très bon début pour ce qui, je l'espère, sera un dialogue continu. Tout le monde autour de cette table souhaite sincèrement que nos forces armées soient aussi prêtes et aptes que possible à accomplir leur travail.

Je vois une main levée.

Mme Cheryl Gallant: Oui, monsieur le président. Je me demande simplement si le chef d'état-major de la Défense pourrait nous faire parvenir les montants de financement requis pour chaque étape nécessaire pour en arriver là.

Le président: Si c'est possible, je suis sûr que nous aimerions connaître ces montants.

Cela dit, je vous remercie.

Nous allons suspendre la séance pour permettre au nouveau groupe de témoins de prendre place. Je vous remercie encore une fois de votre participation.

• (0915) _____ (Pause) _____

• (0925)

Le président: Nous amorçons la deuxième heure de la séance que nous tenons ce matin.

Nous accueillons notre invité, le représentant du Bureau économique et culturel de Taïpei au Canada, Harry Ho-jen Tseng, ainsi que ses collègues, qu'il va nous présenter, je présume.

Nous poursuivons notre étude de l'analyse des menaces qui pèsent sur la région indo-pacifique.

Monsieur, veuillez faire votre déclaration préliminaire, s'il vous plaît.

M. Harry Ho-Jen Tseng (représentant, Bureau économique et culturel de Taïpei au Canada): Merci beaucoup.

Bonjour, monsieur le président. Bonjour, chers membres du Comité.

J'ai le grand plaisir d'être à nouveau invité à partager mon point de vue sur la situation actuelle dans le détroit de Taïwan. La dernière fois que j'ai comparu devant votre comité, c'était en septembre 2023, et la situation n'a cessé d'évoluer depuis.

En janvier de cette année, Taïwan a organisé sa huitième élection présidentielle directe. M. Lai Ching-te, du Parti démocrate progressiste, a remporté l'élection et est entré en fonction le 20 mai. Pour la troisième fois consécutive, le peuple taïwanais a élu un président issu du même parti politique, et il a formé un nouveau Yuan législatif, qui constitue notre parlement, sans qu'aucun parti ne détienne la majorité absolue. Ce nouveau paysage politique témoigne de la volonté de notre peuple. C'est un triomphe démocratique qui a été réalisé au milieu de défis considérables, en particulier les pressions politiques exercées par la Chine et son ingérence dans le processus électoral.

Au lendemain des élections, la Chine semble avoir intensifié son ingérence dans le but de créer une impasse politique à Taïwan. Peu après les élections, la Chine a intensifié ses pressions en incitant la République de Nauru, un État insulaire du Pacifique, à rompre ses liens diplomatiques avec Taïwan, et elle a modifié arbitrairement ses itinéraires de vol dans le détroit de Taïwan. Après l'investiture présidentielle du 20 mai, la Chine a mené des exercices dits « puni-

tifs » autour de Taïwan. Depuis, des avions et des navires de guerre chinois ont pénétré dans notre zone d'identification de défense aérienne, ou ADIZ, et dans les eaux avoisinantes, franchissant parfois la ligne médiane du détroit de Taïwan — un acte de provocation que nos pays voisins connaissent tout aussi bien.

Néanmoins, face à l'intensification des menaces politiques et militaires, nous avons fait preuve de retenue et de détermination pour sauvegarder notre démocratie, notre paix et notre stabilité.

Dans le cadre de notre engagement à maintenir la paix et la stabilité de Taïwan, nous avons obtenu un consensus national pour réformer notre système de défense nationale, fait passer la durée du service militaire obligatoire à un an et haussé notre budget de la défense pour 2025 afin qu'il atteigne 2,6 % du PIB. Cela démontre notre détermination à renforcer notre capacité à nous défendre nous-mêmes et notre conviction que la paix ne peut être maintenue que par la force.

Dans le cadre de notre engagement à protéger nos valeurs communes, nous nous sommes attachés à renforcer nos alliances avec d'autres pays démocratiques en vue de créer une dissuasion collective. Depuis cette année, nous avons assisté à des déclarations publiques de la part des États-Unis, du Japon, du G7, de l'Union européenne, de l'OTAN et du Quad, qui soulignaient toutes l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan. La déclaration conjointe sur les relations en matière de défense que le Canada et l'Australie entretiennent, ainsi que le rapport sur la défense que le Canada a publié récemment, se sont notamment fait l'écho de ce sentiment.

Malheureusement, malgré notre retenue, nous avons constaté que la Chine exerçait des pressions grandissantes visant à nous empêcher de participer aux organisations internationales. Après avoir déformé la résolution 2758 des Nations unies conformément à son principe d'une seule Chine, la Chine a utilisé cette résolution comme base juridique pour isoler davantage Taïwan. En fait, la résolution 2758 ne mentionne pas Taïwan, n'aborde pas son statut politique, n'établit pas la souveraineté de la RPC sur Taïwan et n'empêche pas Taïwan de participer aux activités des Nations unies et de ses organismes.

En résumé, la Chine a récemment intensifié l'interprétation erronée de la résolution 2758 des Nations unies. Cela fait partie de la guerre juridique que la Chine mène non seulement pour empêcher Taïwan de jouer un rôle sur la scène internationale, mais aussi pour justifier l'agression contre Taïwan que la Chine pourrait entreprendre à l'avenir. Si l'on n'empêche pas la Chine de déformer la résolution 2758 des Nations unies, si un conflit militaire se produit dans le détroit de Taïwan, il sera illégal pour le Canada de venir en aide à Taïwan. Je demande donc à votre comité de tenir compte de cet enjeu crucial et d'apporter son soutien à la démocratie taïwanaise.

Je vous remercie de votre attention. Je répondrai volontiers à vos questions.

• (0930)

Le président: Je vous remercie, représentant Tseng.

Monsieur Allison, vous disposez de six minutes.

M. Dean Allison (Niagara-Ouest, PCC): Merci.

Je vous remercie également de vous être joints à nous aujourd'hui.

Taiwan est évidemment très fière d'être le chef de file de l'industrie des semi-conducteurs, et il est évident que les semi-conducteurs ont mené la charge en ce qui concerne la révolution technologique et, maintenant, l'IA et son évolution.

La question que je vous pose est la suivante: lorsque nous examinons cet enjeu..., je sais que TSMC est l'une des plus grandes entreprises au monde, mais nous constatons que des entreprises américaines vendaient des semi-conducteurs avancés à la Chine, et que le gouvernement américain bloque désormais ces ventes. J'aimerais savoir ce que vous pensez de cette mesure.

M. Harry Ho-Jen Tseng: En effet, TSMC fabrique plus de 90 % des puces avancées dans le monde. En fait, nous participons au soi-disant régime de contrôle des exportations imposé par les États-Unis, tout comme le Japon, la République de Corée et les Pays-Bas. Taiwan participe également à cette mesure. La cible de ce régime est vraiment le semi-conducteur, en particulier le semi-conducteur à nœud avancé, qui est exporté vers la Chine. Cette mesure est très importante.

Vous avez également évoqué l'avènement de l'IA. L'IA ne peut prospérer qu'au moyen de semi-conducteurs très avancés. Pour l'instant, tous ces semi-conducteurs ne sont produits que par TSMC. Nous sommes un acteur essentiel de l'ère de l'IA à venir. Je crois qu'un nombre de plus en plus important de pays le reconnaissent.

M. Dean Allison: Ma question porte sur le secteur chinois de la défense. Je précise encore une fois que l'IA joue un rôle de plus en plus important dans tous les secteurs, mais certainement dans celui de la défense... J'aimerais savoir ce que vous pensez de l'IA, du secteur de la défense en Chine, et de la façon dont ils progressent là-bas.

M. Harry Ho-Jen Tseng: Vous devez comprendre que même les semi-conducteurs, ou les puces, à noeud matures peuvent être utilisés pour toutes sortes d'applications, y compris des missiles. Ce n'est pas comme si la Chine ne pouvait pas élaborer ses missiles ou ses armes très avancés sans l'aide de TSMC. Elle peut le faire. En fait, il a également été rapporté que la seule bouée de sauvetage de la Russie pour soutenir la guerre en Ukraine est la Chine, c'est-à-dire les semi-conducteurs fabriqués par la Chine. Nous pensons que le moyen de dissuader la Chine de poursuivre ces activités consiste à cesser de lui livrer des semi-conducteurs. C'est ce que nous devrions faire, en particulier en ce qui concerne les puces les plus avancées. TSMC et Taiwan coopèrent avec des pays aux vues similaires qui suivent l'exemple des États-Unis, mais cela ne règle pas tout. La Chine a la capacité de fabriquer ses propres missiles avec ses propres puces.

M. Dean Allison: Je vous remercie de vos réponses.

Vous avez parlé de l'ingérence de la Chine à l'étranger. Nous en faisons également l'expérience ici au Canada, à de nombreux niveaux. Sur le plan politique, nous savons qu'un certain nombre de députés sont touchés, mais cette ingérence se manifeste aussi dans le domaine des technologies, que ce soit dans les universités... et évidemment dans l'industrie aussi. Affrontez-vous les mêmes genres de difficultés à Taiwan?

M. Harry Ho-Jen Tseng: La nature de l'ingérence étrangère de la Chine est la même. Je pense que tout cela concerne notre sécurité nationale. Les modalités de cette ingérence peuvent différer grandement, parce qu'à Taiwan, nous affrontons l'intervention étrangère de la Chine quotidiennement. Cela ne se produit pas seulement pendant les élections ou en temps de guerre. À l'heure actuelle, les gens se demandent probablement si nous sommes en temps de paix,

parce qu'il se passe beaucoup de choses en ce moment. Même de nos jours, la désinformation chinoise est très présente à Taiwan. Ils ont mis en place un ensemble de politiques de désinformation afin de lancer ce que nous appelons la guerre cognitive. Cela a été particulièrement évident au cours de l'élection présidentielle de janvier dernier. Les exemples ne manquent pas. Je ne pense pas avoir besoin de les citer un par un, mais permettez-moi de vous assurer qu'il s'agit d'un enjeu très urgent et important avec lequel nous sommes aux prises à Taiwan.

• (0935)

M. Dean Allison: Il ne me reste qu'une minute, et je sais que d'autres députés aborderont cette question.

Dans quelle mesure craignez-vous une attaque imminente de la Chine? Je veux dire que de nombreux problèmes sont survenus. Vous avez mentionné cela, et vous avez énuméré toutes sortes de problèmes de ce genre. Quelles seraient les répercussions d'une telle attaque sur votre industrie de fabrication de puces?

M. Harry Ho-Jen Tseng: Honnêtement, je ne crois pas qu'il y ait une menace imminente de guerre. Il y a une différence entre une préparation à long terme en vue de l'éclatement d'une guerre, laquelle est clairement mentionnée dans le rapport politique du congrès du parti, et un exercice militaire. Les exercices militaires sont destinés à intimider Taiwan, à intimider notre peuple. De nombreuses personnes à Taiwan ne semblent pas s'inquiéter outre mesure; personne à Taiwan ne panique lorsque des exercices militaires ont lieu, parce qu'ils visent uniquement à nous intimider. Si nous détectons une intention hostile dans leurs exercices militaires, notre réaction serait différente. La réaction des États-Unis et du Japon — c'est-à-dire des pays aux vues similaires — serait différente. Je crois qu'il n'y a pas de menace imminente, mais il y a une intention et ils s'y préparent...

Le président: Malheureusement, nous allons devoir en rester là en ce qui concerne la réponse à cette question.

Je vous remercie, monsieur Allison.

Madame Lapointe, vous avez la parole pendant six minutes.

Mme Viviane Lapointe: Merci.

Bonjour, Votre Excellence. Je suis une membre du Comité relativement nouvelle. Je n'étais donc pas présente lorsque vous avez comparu devant notre comité en septembre 2023.

J'ai relu le témoignage que vous avez apporté l'année dernière, dans lequel vous avez déclaré:

qu'aucune région du monde n'est à l'abri des complexités géopolitiques auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. Ce qui se passe dans la région indo-pacifique est inévitablement lié à ce qui se passe dans d'autres régions du monde et vice versa, notamment en Ukraine, en Asie centrale, en Afrique et au Moyen-Orient.

Vous avez également ajouté que:

[L]es risques géopolitiques les plus inquiétants aujourd'hui sont liés soit à la guerre entre la Russie et l'Ukraine, soit à la rivalité entre les États-Unis et la Chine ou, encore, à l'agression et aux tensions provoquées par la Corée du Nord dans le détroit de Taiwan.

Selon vous, la situation dans la région indo-pacifique est-elle différente aujourd'hui? Dans l'affirmative, en quoi diffère-t-elle?

M. Harry Ho-Jen Tseng: Je vous remercie beaucoup de votre question, et je vous remercie de revenir sur ce que j'ai dit l'année dernière.

Des voix: Oh, oh!

M. Harry Ho-jen Tseng: Je crois que s'il y a une différence, elle peut être considérée comme une escalade progressive de la menace. Il y a également une différence, très nette, par rapport à l'année dernière, en ce qui concerne la Chine. Cette différence est liée aux difficultés internes que la Chine rencontre aujourd'hui. Je ne parle pas seulement de difficultés économiques, car celles-ci peuvent rapidement se transformer en difficultés financières et en problèmes sociaux, puis en problèmes politiques en Chine. La situation là-bas pourrait s'aggraver très rapidement, ce qui pourrait influencer sur le comportement extérieur de la Chine.

J'estime que nous devons accorder plus d'attention à ce qui se passe dans la région indo-pacifique. Je crois que c'est exactement ce que de nombreux pays aux vues similaires sont en train de faire. Je ne sais pas si vous l'avez remarqué, mais au cours des dernières 24 heures, le Japon, la Nouvelle-Zélande et l'Australie ont tous envoyé leurs navires de guerre circuler dans le détroit de Taïwan. C'est la première fois que cela se produit. C'est la première fois que la Nouvelle-Zélande envoie un navire de guerre dans le détroit de Taïwan. De plus, vous serez peut-être surpris d'apprendre que c'est aussi la première fois que le Japon le fait de son propre chef.

Nous savons que nous bénéficions du soutien du monde entier, car son attention est axée sur ce qui se passe là-bas, mais il nous reste encore beaucoup de travail à accomplir. Nous ne pouvons pas nous permettre de baisser la garde, et nous devons en être conscients.

Mme Viviane Lapointe: Pouvez-vous nous dire quelle est la situation actuelle en ce qui concerne les tactiques de « zone grise » que la Chine a adoptées à l'égard de Taïwan? La fréquence d'utilisation de ces tactiques s'est-elle accrue? De votre point de vue, quelles sont les tactiques les plus préoccupantes que la Chine utilise?

M. Harry Ho-Jen Tseng: Par définition, les tactiques de zone grise sont en fait une combinaison de toutes sortes de menaces militaires ou non militaires qu'ils peuvent imposer, en l'occurrence à Taïwan. Comme il s'agit d'une zone grise, il est très difficile de considérer ces menaces comme un comportement guerrier. Cela empêche les autres pays étrangers de réagir. S'il s'agissait d'un comportement guerrier, la condamnation et les sanctions internationales seraient peut-être immédiates. La Chine essaie d'éviter cela.

Là encore, la situation de Taïwan est tout à fait unique. Elle est différente de celle de tout autre pays en ce qui concerne ce que vous considérez comme des tactiques chinoises de zone grise. À Taïwan, les tactiques de zone grise sont une combinaison de leur campagne de désinformation, de cyberattaques et de guerre cognitive. Ils créent toutes sortes de scénarios pour semer la confusion dans la société et chez les électeurs afin de favoriser l'émergence d'un candidat à leur goût.

Il s'agit de tactiques comme celles-là. Ce n'est pas ce que le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement a découvert au Canada. C'est un ou deux crans plus haut à Taïwan.

• (0940)

Mme Viviane Lapointe: Comment Taïwan gère-t-elle la concurrence géopolitique croissante que se livrent les États-Unis et la Chine dans la région indo-pacifique? Quel rôle l'engagement diplomatique avec des pays comme le Canada peut-il jouer dans la sécurité de Taïwan?

M. Harry Ho-Jen Tseng: Je ne crois pas que le mot « gérer » soit celui que j'utiliserais. Nous sommes un pays démocratique et, à ce titre, nous avons déjà pris parti, alors ce n'est pas comme si nous tentions de gérer nos interactions avec les États-Unis et la Chine.

Cependant, la proximité joue un rôle très important dans la stratégie géopolitique d'un pays. Nous vivons à côté d'un voisin gigantesque. Comme nous ne souhaitons pas créer d'hostilité ou de tension inutile de l'autre côté du détroit, nous devons trouver un moyen de traiter avec notre voisin. Voilà pourquoi les hommes politiques taïwanais peuvent parfois s'adresser aux partisans de la Chine et obtenir leur soutien. Sinon, aucun...

Voici une vérité fondamentale très importante: à Taïwan, plus de 85 % des personnes ayant répondu au questionnaire préféreraient que le statu quo soit maintenu. Cela vous donne idée de la mesure dans laquelle nous voulons simplement le statu quo.

Le président: Je vous remercie.

[Français]

Madame Normandin, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Christine Normandin: Merci beaucoup.

Monsieur l'ambassadeur Tseng, c'est toujours un plaisir de vous voir. Merci d'être avec nous.

J'aimerais poser des questions sur la possibilité d'un blocus plutôt que d'une invasion militaire. Vous l'avez dit, l'invasion militaire n'est peut-être pas nécessairement imminente. En revanche, un blocus complet de l'île serait problématique, notamment parce que les États-Unis, selon ce que je comprends, ne reconnaîtraient pas cela comme un acte de guerre.

J'aimerais avoir vos observations sur la possibilité d'un blocus, et sur ce que l'Occident peut faire pour prévenir ce blocus, ou y répondre, le cas échéant.

[Traduction]

M. Harry Ho-Jen Tseng: Je vous remercie beaucoup de votre question, car elle est très importante.

Je n'ai pas de solution miracle pour résoudre ce problème. Un blocus est effectivement l'une des options dont dispose la Chine pour traiter avec Taïwan. Elle a déjà eu recours à quelques exercices de tir réel. Après la visite de Nancy Pelosi à Taïwan, le blocus a duré près d'une semaine. Cependant, les gens font valoir des arguments de toutes sortes. D'autres experts estiment que si votre intention est de faire capituler Taïwan, un blocus n'est pas une approche viable, car vous ne savez pas combien de temps ce blocus doit être maintenu. Une fois qu'un blocus chinois a été mis en place, tous les pays qui se sont montrés soucieux de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan devraient réagir immédiatement. Il n'est pas nécessaire que la Chine commette un acte de guerre pour que la communauté internationale condamne son comportement.

Si un blocus est établi dans cette zone... Le détroit de Taïwan est le détroit le plus fréquenté du monde. Plus de 50 % des conteneurs du commerce mondial passent par le détroit de Taïwan. Ce blocus perturbera certainement le commerce mondial et d'autres activités de ce genre. Tous les pays seront touchés. Pour contrer un blocus chinois, il est primordial, à mon avis, que les pays aux vues semblables réagissent rapidement et de manière concertée.

• (0945)

[Français]

Mme Christine Normandin: Merci beaucoup.

J'aimerais que vous nous parliez de l'ordre de priorité des mesures que devrait prendre le Canada dans son soutien à Taïwan. On peut penser, par exemple, à un soutien indirectement militaire en envoyant des frégates dans le détroit de Taïwan. On peut penser à un soutien économique, en renforçant les différents investissements de part et d'autre. On peut penser à du soutien officieusement diplomatique, vu que les liens officiellement diplomatiques n'existent pas.

Quelle serait la priorité, pour le Canada, parmi ces différentes approches? Qu'est-ce qui aiderait le plus Taïwan?

[Traduction]

M. Harry Ho-Jen Tseng: Il est également très important de se poser cette question.

Lorsque je regarde le Canada et que je réfléchis à ce que votre pays peut pourrait faire pour aider Taïwan, je pense que nous vous sommes très reconnaissants de ce que vous faites déjà, à savoir envoyer vos navires de guerre pour qu'ils traversent le détroit de Taïwan. Vous avez déjà effectué quatre passages depuis la mise en œuvre de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, il y a plus d'un an et demi. C'est très important, car plus les pays montrent leur intention de maintenir le détroit de Taïwan dans les eaux internationales, la haute mer, plus la Chine se sentira contrainte, car elle ne veut pas considérer que le détroit de Taïwan fait partie des eaux internationales.

En ce qui concerne l'assistance que le Canada pourrait offrir à Taïwan, vous pourriez nous apporter de nombreuses autres formes d'aides non militaires. Je ne sais pas si vous l'avez remarqué, mais un groupe d'anciens agents de Sécurité et Défense du Canada s'est récemment rendu à Taïwan. Ils sont rentrés en fin de semaine dernière et ont déjà accordé une entrevue à l'émission *Power & Politics* de la CBC. Ils estiment que le Canada est très frileux dans ses relations avec Taïwan. Ils ont fait la comparaison avec ce que le Canada fait dans d'autres pays et dans les communautés occidentales aux vues similaires. Le Canada peut faire beaucoup de choses. Il a été question, au cours de cet entretien, de l'échange de visites de hauts responsables.

On peut comprendre que le premier ministre et la gouverneure générale ne puissent pas se rendre à Taïwan, car ils portent peut-être le symbole de la souveraineté. Il n'y a toutefois aucune raison pour que le Canada ne puisse pas envoyer les fonctionnaires de rang inférieur sur place, car beaucoup d'autres pays le font. Il serait très important pour les Taïwanais que des hauts fonctionnaires se rendent à Taïwan, car nous voulons savoir que nous ne sommes pas seuls. Nos concitoyens veulent savoir que nous défendons une bonne cause et que nous bénéficions du soutien de pays aux vues similaires. C'est très important pour nous.

Le président: Merci, madame Normandin.

Madame Mathysen, vous disposez de six minutes.

Mme Lindsay Mathysen: Je suis très heureuse de vous revoir au sein de ce comité.

Vous avez parlé de la résolution 2758 des Nations unies. L'Alliance interparlementaire sur la Chine s'est réunie pour discuter des changements perçus dans ce domaine.

Pouvez-vous nous parler de la réunion qui s'est tenue en juillet et de ce qu'elle signifie pour Taïwan?

M. Harry Ho-Jen Tseng: Je pense que les membres de ce comité connaissent l'Alliance interparlementaire sur la Chine. Il s'agit d'une alliance parlementaire transnationale qui examine les activités de la Chine dans le monde et propose des efforts concertés pour préserver la démocratie.

Lors de la dernière réunion qui s'est tenue fin juillet à Taipei, elle a adopté une résolution modèle afin que tous ses députés à retourner dans leur pays d'origine et à encourager leurs collègues à adopter des résolutions similaires dans leurs parlements respectifs. C'est très important pour nous, car ce que nous avons lu sur le plan juridique dans la résolution 2758 des Nations unies n'est pas ce que la Chine a présenté au monde. La Chine a très clairement déformé cette résolution.

Comme je l'ai dit dans mes observations liminaires, cette base juridique ne doit pas être prise à la légère, car la guerre juridique est très importante. La Chine se soucie de son image. Les Chinois veulent que le monde sache que ce qu'ils font à Taïwan est conforme au droit international et à leur interprétation de celui-ci. Nous devons savoir que cette interprétation ne correspond pas du tout au contenu de la résolution 2758 des Nations unies. Ce n'est pas la teneur de cette résolution.

Je ne sais pas si j'ai encore du temps pour expliquer cette résolution; sinon, je m'arrêterai là.

• (0950)

Le président: Il reste environ trois minutes à Mme Mathysen.

Mme Lindsay Mathysen: Vous pouvez continuer, car je sais que, très récemment, les Pays-Bas et l'Australie l'ont fait. Ils sont allés dans leur...

Je vous invite donc à poursuivre sur ce point. Que doit faire le Canada pour aller dans la même direction? Quelles mesures souhaitez-vous que le Canada prenne dans ce sens?

M. Harry Ho-Jen Tseng: Merci.

Cette résolution a été adoptée en octobre 1971 et ne mentionnait que deux choses. Il s'agissait d'une résolution très simple et très courte.

La première était la reconnaissance du représentant de la RPC en tant que représentant légitime de la Chine à l'ONU. La deuxième était l'expulsion du représentant de Tchiang Kai-chek du siège qu'il occupait illégalement à l'ONU.

C'est ce qui figure dans cette très courte résolution. Elle ne mentionne pas Taïwan. Elle n'a aucune incidence sur les membres des Nations unies et je ne pense pas qu'elle établisse la moindre relation politique avec Taïwan. Je dis que cette résolution n'empêche absolument pas Taïwan de jouer un rôle au sein de cette organisation internationale.

Malheureusement, après 1971, lorsque les pays du monde l'un après l'autre, ont reconnu la Chine, le monde entier a souscrit à l'interprétation qu'elle faisait de cette résolution. Aujourd'hui, plus que jamais, la Chine estime que la résolution 2758 équivaut à son principe d'une seule Chine.

Si vous n'empêchez pas la Chine de déformer cette résolution, vous lui donnez carte blanche pour faire ce qu'elle veut à Taïwan. Il s'agit d'une distorsion évidente de l'ordre mondial.

Mme Lindsay Mathysen: D'accord.

À propos de ce changement... Après la réunion de juillet, comme je l'ai dit, deux pays, l'Australie et les Pays-Bas, sont retournés devant leur parlement.

Quel type de dynamique en a-t-il découlé? Qu'avez-vous observé?

Pensez-vous qu'il y aura plus de mouvement? Ces deux choses se sont produites très rapidement, mais à mesure que nous avançons...

M. Harry Ho-Jen Tseng: Nombre de mes collègues de différentes missions communiquent avec leurs homologues, comme je le fais en rencontrant des députés et des sénateurs ici à Ottawa. J'essaie de leur expliquer que cet enjeu est important, non seulement pour Taïwan, mais aussi pour vous.

Il ne s'agit en aucun cas d'une violation de vos politiques actuelles. C'est très important. Taïwan ne cherche pas à changer le statu quo. Nous n'essayons pas d'abolir cette résolution. Nous vous demandons seulement de rectifier ce que la Chine a déformé. Nous demandons que la distorsion soit rectifiée et modifiée. C'est tout.

J'espère réellement que le Canada pourra suivre cette résolution modèle, comme l'ont fait les parlements australien et néerlandais. Si une résolution ou une motion peut être adoptée par la Chambre des communes ou le Sénat, les Taïwanais vous en seront très reconnaissants et vous gonflerez leur moral.

• (0955)

Le président: Merci, madame Mathysen.

Le premier tour est terminé. Je pense que nous pourrions faire un second tour de 25 minutes si nous respectons les temps de parole et si je n'ai pas à interrompre les gens trop souvent.

Madame Gallant, vous avez cinq minutes.

Mme Cheryl Gallant: Votre Excellence, quelles seraient les conséquences d'une attaque armée de la Chine contre Taïwan pour les Canadiens?

M. Harry Ho-Jen Tseng: Vous posez question hypothétique sur une attaque de la Chine contre Taïwan: Quelles en seraient les conséquences pour le Canada? Tout d'abord, je pense que si nous envisageons les pays du monde qui partagent des vues similaires comme un corps, comme une famille, vous ne souhaitez probablement pas que les valeurs que vous défendez soient remises en question. Si vous posez cette question, vous pourriez également poser la suivante: Si l'Ukraine cédait à Poutine, que se passerait-il au Canada?

D'un côté, il ne semble pas que votre vie changerait, mais je pense qu'il ne s'agit que du sommet de l'iceberg. Vous pourriez être touchés parce qu'il est très clair que les intentions de la Chine ne se limitent pas à Taïwan. Si la Chine ne veut s'attaquer qu'à Taïwan, elle n'a pas besoin de déployer des milliers de missiles sur les côtes Est et Ouest. Avec une telle portée, ils peuvent tirer des missiles bien au-delà de Taïwan et atteindre n'importe quel autre endroit du monde, y compris votre territoire. Ils ne s'arrêteront pas à Taïwan.

Il s'agit d'un acte de contestation de la primauté du droit international; ils remettent en question l'ordre international fondé sur des règles. Vous ne souhaitez probablement pas qu'ils le fassent, surtout dans une réalité géopolitique en vertu de laquelle ces pays n'agissent pas seuls. Ils s'alignent sur leurs pairs. La Chine travaille avec la Russie. Sur le théâtre de l'Ukraine, il y a la Russie, la Corée

du Nord et l'Iran. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui le nouvel axe du mal. C'est pourquoi nous ne devrions pas isoler une partie du monde, en particulier lorsque les intentions de la Chine sont si claires et qu'elle essaie de dominer toutes les organisations internationales et de s'imposer au sein de la communauté internationale. Nous ne voulons pas que cette situation se produise. Elle aurait des répercussions très directes sur le Canada.

Mme Cheryl Gallant: En plus de traverser le détroit de Taïwan, que peut faire le Canada pour empêcher la Chine d'envahir Taïwan?

M. Harry Ho-Jen Tseng: Nous ne pouvons probablement pas vous dire avec certitude comment vous pourriez empêcher la Chine de le faire, car il s'agit d'un pays autocratique. Si une seule personne prend toutes les décisions, lorsque les choses prennent cette tournure, la situation est très imprévisible. Ce n'est pas comme s'il y avait une logique qui allait dans un sens ou dans l'autre. On pourrait alors arriver à une conclusion. La situation peut être très imprévisible. Tout dépend d'une seule personne. C'est pourquoi, lorsque je dis que la Chine a des problèmes sur son propre territoire, ceux-ci peuvent rapidement se traduire par des actions belliqueuses à l'étranger. La méthode la plus efficace, jusqu'à présent, reste la prise de mesures de dissuasion collectives.

La Chine a voulu faire de l'intimidation. On peut contrer l'intimidation par la dissuasion, surtout lorsqu'on le fait de manière collective et crédible.

Mme Cheryl Gallant: Quelle est l'aide militaire dont Taïwan a besoin et que le Canada pourrait lui offrir?

M. Harry Ho-Jen Tseng: Les États-Unis sont le seul pays à vendre des armes à Taïwan. Il ne serait peut-être pas réaliste de demander au Canada de faire de même. Vous n'êtes probablement pas prêt à le faire, mais nous pouvons faire beaucoup de choses ensemble. Le Canada et l'Australie organisent déjà des réunions avec le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la Défense, alors suivons leur exemple. Observons la situation, ou organisons des réunions de ce type au niveau du sous-ministre et autres. Nous pouvons faire beaucoup de choses, car nous n'avons pas fait grand-chose jusqu'à présent. J'ai des amis au sein d'Affaires mondiales, mais j'aimerais leur dire — certains d'entre eux nous écoutent peut-être — que nous pouvons faire beaucoup plus.

• (1000)

Mme Cheryl Gallant: Pourrions-nous effectuer des exercices conjoints?

M. Harry Ho-Jen Tseng: Les exercices conjoints seraient dirigés par les États-Unis, n'est-ce pas?

Mme Cheryl Gallant: Oui.

M. Harry Ho-Jen Tseng: Nous y participons à ces opérations, non pas avec des navires de guerre, mais avec du personnel. Bien entendu, si vous pouvez défendre Taïwan au sein de tous les forums internationaux, nous vous en serons très reconnaissants. Vous êtes beaucoup plus forts que vous ne le pensez, et nous vous sommes reconnaissants de toute aide que vous pourriez nous apporter.

Le président: Merci, madame Gallant.

Madame Lalonde, vous avez cinq minutes.

Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Merci beaucoup d'être présent. Je suis ravie de vous voir.

Vous avez mentionné la présence accrue de nos partenaires et alliés dans le détroit de Taïwan, et vous avez brièvement parlé de la présence du Canada. Je sais qu'il y a eu une augmentation de la présence dans la région indo-pacifique, y compris dans la mer de Chine méridionale.

L'année dernière, ici au Canada, l'un de nos hélicoptères militaires, le CH-148 Cyclone, a été... Il a été intercepté de manière non sécuritaire par deux J-11 de l'Armée populaire de libération. Il est clair, à nos yeux — et, je pense, aux yeux des personnes qui partagent nos valeurs — que ces activités étaient peu professionnelles et très dangereuses.

Pouvez-vous parler à notre comité des conséquences de ce type de comportement et nous dire si nos partenaires et alliés sont confrontés au même type d'activité dans la région?

M. Harry Ho-Jen Tseng: Tout le monde sait que la guerre est le scénario le moins souhaitable... C'est pourquoi les décideurs de presque tous les pays s'efforcent de l'empêcher de se produire. Cependant, la guerre peut survenir par accident. Ce type de contact non professionnel peut facilement provoquer une collision en vol. Ce type d'accident s'est déjà produit, par exemple en 200, au-dessus de l'île de Hainan. Ces faits n'étaient pas très différents de ceux qui se sont produits lors de cette rencontre avec un hélicoptère. Pour éviter que ce genre d'accident ne survienne... Mais c'est un jeu qui se joue à deux. Vous avez déjà clairement fait part de vos intentions à l'autre partie. S'ils choisissent de ne pas tenir compte de vos aspirations, il n'y a pas grand-chose à faire.

Cependant, une fois encore, il est très important de déployer des efforts collectifs. La force des pays aux vues similaires réside dans le fait que nous travaillons les uns avec les autres. La Chine n'a pas de pays avec lesquels travailler. Les pays avec lesquels elle collabore sont coincés d'une manière ou d'une autre dans différents conflits. Regardez la force collective des blocs de pays aux vues similaires. Je ne parle pas seulement des pays de l'« axe du mal », mais aussi des pays qui se lieraient d'amitié avec la Chine à l'ONU. Dans l'ensemble, leur richesse économique n'est pas comparable à celle des pays dont les vues sont similaires aux nôtres.

Nous sommes plus forts. Nous ne devrions pas agir comme si nous étions plus faibles qu'eux.

Mme Marie-France Lalonde: Merci beaucoup.

Ma prochaine question porte sur la présence diplomatique.

Vous avez parlé d'Affaires mondiales et de ses représentants qui vous écoutent peut-être... Dans le cadre de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, comment le Canada collabore-t-il avec les États-Unis? Vous avez mentionné la présence du Japon dans la région indo-pacifique. Comment nos partenaires s'engagent-ils dans la région, et que représente la présence diplomatique du Canada dans cette région? Comment pouvons-nous travailler plus étroitement et plus efficacement, à l'avenir, comme toujours?

M. Harry Ho-Jen Tseng: Merci.

Honnêtement, je pense que la stratégie publiée par le Canada en novembre 2022 est une politique très complète et progressiste. Elle est d'ailleurs sans précédent au Canada. Vous n'avez jamais eu ce genre de politique, qui fasse intervenir autant d'organismes et d'autres. Vous disposez d'une très bonne feuille de route sur la manière dont vous souhaitez intervenir dans la région indo-pacifique.

Le Canada occupe également une place importante au sein du G7 et de l'OTAN. Le peuple canadien ne semble pas vraiment être conscient de ces atouts. C'est très regrettable. Vous ne devez pas toujours vous considérer comme une puissance moyenne. Vous ne pensez qu'à la taille de votre population, mais vous êtes un pays riche. Vous êtes le deuxième pays après la Russie en superficie. Vous êtes très riche en ressources naturelles. Vous n'avez pas encore utilisé tous vos atouts. C'est pourquoi je pense que le Canada devrait davantage jouer un rôle de leader.

Si vous pensez que votre leadership actuel n'est pas suffisant, vous ne devriez probablement pas vous contenter de vous plaindre. Vous devriez assumer un rôle plus important au sein du G7 et de l'OTAN et parmi les pays aux vues similaires aux vôtres. Ainsi, tout ce qui se passe entre le Canada et Taïwan pourra prendre de l'importance. Je veux dire par là que nos relations bilatérales passeraient à un autre niveau.

• (1005)

Le président: Merci, madame Lalonde.

Madame Normandin, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Mme Christine Normandin: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais poser plusieurs questions, mais je vais revenir sur les microprocesseurs, qui servent un peu de police d'assurance pour Taïwan.

À quel point Taïwan doit-elle s'inquiéter du fait que la Chine est aussi en train de développer son expertise en matière de microprocesseurs, tout comme d'autres pays, notamment l'Inde?

Un jour, l'expertise de ces pays pourrait surpasser celle de Taïwan. Dans quelle mesure cela pourrait-il changer la donne?

[Traduction]

M. Harry Ho-Jen Tseng: Nous ne nous inquiétons pas trop de savoir si la Chine va rattraper ou supplanter Taïwan en ce qui concerne la fabrication de microprocesseurs. Comme je l'ai dit, la Chine reste très forte pour fabriquer des puces héritées, parce qu'elle a déjà la chaîne d'approvisionnement pour ce faire. Elle dispose déjà d'un marché intérieur qui englobe toutes sortes d'appareils électriques. Elle fabrique des puces héritées et elle a un marché intérieur pour les écouler.

Parallèlement, ce type de puce peut n'être que de 50 nanomètres — ce qui est loin d'être ce que l'on qualifierait de « mature » — ou pas aussi avancée que 7 nanomètres ou même plus petite, mais elles peuvent être utilisées dans des systèmes d'armement. C'est là le problème, mais comme je l'ai dit, ils n'ont pas acheté de puces américaines. Les États-Unis ont adopté une loi en octobre 2022 — la CHIPS and Science Act —, puis ont mobilisé des pays aux vues similaires pour qu'ils travaillent ensemble. C'est quelque chose qui se poursuit. Cette prise de position se répercute sur le contrôle des exportations.

La société TSMC et d'autres fabricants de puces de Taïwan ne sont pas soumis à l'embargo ou à la sanction concernant l'exportation de microprocesseurs vers la Chine, mais il s'agit de microprocesseurs que la Chine peut fabriquer de toute façon. Inutile de dire que les microprocesseurs plus avancés qui ne peuvent être fabriqués qu'à Taïwan ne sont en aucun cas exportés en Chine.

En raison de cette pression extérieure, la Chine tente d'utiliser l'approche dite « pangouvernementale » pour éliminer le goulet d'étranglement. Elle veut disposer de ses propres puces très avancées. Elle prétend être capable de fabriquer des puces de 7 nanomètres ou de 5 nanomètres, mais ce qu'elle dit en fait, c'est qu'elle peut le faire, mais en laboratoire.

Le président: Nous allons devoir en rester là, malheureusement.

M. Harry Ho-Jen Tseng: D'accord.

Ce n'est pas quelque chose qui est viable sur le plan commercial.

Le président: Madame Mathysen, vous avez deux minutes et demie.

Mme Lindsay Mathysen: L'Administration de l'aviation civile de Chine a modifié unilatéralement les règlements de l'Organisation de l'aviation civile internationale concernant certains itinéraires de vol. Le 30 janvier, elle a révoqué les accords conclus entre les deux rives du détroit concernant certains itinéraires de vol. Je crois savoir que cela a créé une conjoncture très dangereuse, puisque la sécurité, la paix et la stabilité de l'aviation s'en retrouvent menacées.

Pouvez-vous décrire au Comité ce qui s'est passé depuis cette date et quel effet dévastateur cette décision a eu sur le détroit?

• (1010)

M. Harry Ho-Jen Tseng: Merci beaucoup.

C'est en fait une histoire très compliquée, mais cela fait partie de la façon dont la Chine a réagi à notre élection présidentielle. Notre élection présidentielle s'est soldée par l'élection de la dernière personne que la Chine aurait voulu voir gagner. Après notre élection, la Chine a pris une série de mesures pour punir Taïwan, et celle-là fait partie du lot. En modifiant unilatéralement les itinéraires de vol au milieu du détroit de Taïwan — itinéraires qui sont déjà très proches de la ligne médiane —, les Chinois ont concentré encore plus les itinéraires le long de cette ligne. Qui plus est, il n'y a pas de liaison vers le sud. Dans le détroit de Taïwan, il n'y a pas d'itinéraire vers le sud. En lieu et place, les Chinois ont réactivé un autre itinéraire, le M503, au milieu du détroit de Taïwan.

Maintenant, s'ils volent vers l'est depuis les zones côtières pour se connecter à ce M503, que ce soit vers le nord ou vers le sud, ils arrivent au milieu du détroit de Taïwan de sorte qu'il est maintenant impossible d'établir s'il s'agit d'un vol de passagers ou d'un avion de guerre. Ils ont déjà parcouru la moitié de la distance nécessaire pour traverser le détroit de Taïwan. Cela réduit notre zone de défense aérienne et constitue pour nous une préoccupation majeure en matière de sécurité nationale.

Nous avons soulevé la question auprès de l'Organisation de l'aviation civile internationale, mais cette dernière semble incapable de trouver quoi que ce soit pour contrôler le comportement des Chinois. Selon les règles de cette organisation, toute modification des itinéraires de vol doit être étayée ou faire l'objet d'une négociation préalable avec la région d'information de vol adjacente et, dans ce cas-ci, la région d'information de vol est celle de Taipei.

Mme Lindsay Mathysen: C'est le fait qu'ils ne l'ont pas fait.

M. Harry Ho-Jen Tseng: Ils ne l'ont pas fait du tout.

Le président: Je comprends qu'il s'agit d'une question compliquée avec une réponse compliquée, mais c'est malheureusement la fin de vos deux minutes et demie. Nous approchons de l'heure où nous devons quitter la salle.

Le prochain intervenant est M. Bezan, pour cinq minutes.

M. James Bezan: Merci, monsieur le président.

Votre Excellence, c'est toujours un plaisir de vous voir. Je vous suis reconnaissant d'être venu ici pour nous dire comment les choses se passent.

Hier, on a appris que la République populaire de Chine avait lancé un missile balistique intercontinental mercredi matin. Il est tombé en mer près de la Polynésie française. C'est la première fois depuis 1982 que la Chine annonce qu'elle teste un missile balistique intercontinental.

Y voyez-vous une nouvelle escalade des hostilités dans la région de la part de la République populaire de Chine?

M. Harry Ho-Jen Tseng: Cette nouvelle a surpris beaucoup de monde, y compris moi. Quelle était la raison exacte de cet essai?

Il y a une rumeur qui court. Je ne sais pas à quel point elle est crédible. Avez-vous entendu parler du silo à missiles en Russie qui a implosé lorsqu'on a essayé de tirer des missiles de la Russie vers l'Ukraine? Les silos ont explosé en raison d'un mauvais fonctionnement. Il y a des spéculations à ce sujet depuis le début de l'année... Vous avez entendu parler de la Force des fusées de la Chine, où l'on a découvert toutes sortes de corruptions. Sa direction a été purgée. Plusieurs généraux ont été placés en détention et certains se sont suicidés. En procédant au tir de ce missile balistique intercontinental, Xi Jinping a peut-être voulu voir s'il y avait de la corruption au sein de la Force des fusées. Cela lui permet en outre de superviser la Force des fusées pour qu'elle fasse un meilleur travail. On dit que c'est ce qui s'est passé en Russie, avec l'explosion du silo. Si cela se produit en Chine, vous pouvez voir combien d'autres...

• (1015)

M. James Bezan: Essentiellement, c'était un geste qui avait différents objectifs. Il s'agit dans un premier temps de tester la nouvelle Force des fusées, puis d'exacerber les tensions régionales et, en dernier lieu, d'assurer que les missiles ne sont pas devenus archaïques et dangereux à force de rester sur leur base de lancement.

M. Harry Ho-Jen Tseng: Une chose que cela prouve, c'est qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un missile balistique intercontinental pour envahir Taïwan.

M. James Bezan: Je parle d'une escalade à l'échelle régionale plus qu'en ce qui concerne Taïwan en particulier.

M. Harry Ho-Jen Tseng: Cela peut se répercuter sur les États-Unis et le Canada.

M. James Bezan: J'aimerais revenir sur votre observation concernant le fait que la République populaire de Chine considère le Canada comme timide. Vous l'avez dit...

M. Harry Ho-Jen Tseng: Je n'ai pas dit que la République populaire de Chine considérait le Canada comme étant timide. J'ai dit que le groupe d'anciens officiers supérieurs de la défense et de la sécurité du Canada a visité Taïwan, et qu'après son retour au Canada, ses membres ont dit dans une interview que le Canada est...

M. James Bezan: Le soutien du Canada est timide.

M. Harry Ho-Jen Tseng: ... parmi les pays occidentaux les plus timides en ce qui a trait aux relations avec Taïwan.

M. James Bezan: D'accord, je vous remercie de cette précision. Ils disent que nous sommes trop timides dans notre façon d'approcher Taïwan.

J'ai également entendu ici les observations de certains membres du corps diplomatique. Regardez les interactions de la marine et de l'armée de l'air de l'Armée populaire de libération avec les navires et les aéronefs canadiens, y compris les hélicoptères et les avions de surveillance maritime — les Auroras et les Cyclones. Comme l'a dit Mme Lalonde, l'Armée populaire de libération a procédé à des interventions et à des interceptions très dangereuses. Selon d'autres diplomates que j'ai entendus, les Chinois étaient plus agressifs avec nous qu'avec d'autres nations rencontrées dans le détroit de Taïwan.

Seriez-vous d'accord pour dire que, pour une raison quelconque, l'Armée populaire de libération adopte une attitude plus agressive envers le Canada que celle qu'elle aurait envers un bâtiment américain, australien, français ou allemand naviguant dans le détroit?

M. Harry Ho-Jen Tseng: Merci beaucoup.

C'est une observation très intéressante. En effet, ils ne sont pas venus pour défier... Ils s'en sont pris à l'hélicoptère. Pourquoi diable est-ce à l'endroit de l'hélicoptère canadien ou des navires de guerre canadiens qu'ils ont choisi de manifester leur hostilité?

Je n'en sais rien. Vraiment, je ne le sais pas.

M. James Bezan: Tout ce que nous pouvons faire, c'est spéculer en nous basant sur les observations de nos anciens conseillers militaires et du renseignement — ils sont allés à Taïwan récemment et nous espérons les avoir bientôt au Comité —, à savoir que les Chinois perçoivent le Canada comme étant trop faible.

Le président: M. Powlowski, que l'on ne peut qualifier de timide, dispose maintenant de cinq minutes.

M. Marcus Powlowski: L'OTAN a récemment déclaré que la Chine facilite la guerre que la Russie fait à l'Ukraine. Il est certain que si quelqu'un comprend la République populaire de Chine, c'est bien Taïwan.

Tous les pays agissent dans leur propre intérêt. La Chine, probablement plus que la plupart des pays, agit dans son propre intérêt.

Qu'est-ce que la Chine gagne, économiquement ou politiquement, à soutenir la guerre en Ukraine?

M. Harry Ho-Jen Tseng: Chaque pays a son propre intérêt national, mais pour le Parti communiste chinois, cet intérêt national est en fait l'intérêt du parti.

Pourquoi l'invasion de Taïwan, ou la rhétorique de l'invasion de Taïwan, est-elle dans l'intérêt du parti communiste chinois? C'est parce que ce dernier a besoin d'une raison pour montrer que son pouvoir sur la Chine est légitime. Auparavant, il pouvait le faire en accordant au peuple certains avantages sur le plan financier.

Il semble y avoir un contrat social intangible entre le parti et le peuple chinois. Le parti dit au peuple: « Renoncez à vos droits politiques en notre faveur et le parti communiste chinois s'occupera de votre participation politique et de vos droits politiques. En retour, nous vous offrons la prospérité. » C'est ce que le Parti communiste chinois fait depuis des décennies. Il y est parvenu, et c'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles la corruption était si répandue en Chine.

En faisant cela, il tente de convaincre le peuple chinois de tout lui confier sur le plan politique, alors que sur le plan économique, c'est lui, le peuple, qui en profitera.

Maintenant qu'il sait qu'il n'est pas en mesure de maintenir ces avantages financiers, il crée une autre raison légitime pour conti-

nuer à obtenir le soutien du peuple. Il agite le nationalisme et les sentiments nationalistes. L'un de ces sentiments concerne Taïwan, car la Chine considère Taïwan non seulement comme une province renégate, mais aussi comme un héritage de la Seconde Guerre mondiale. La Seconde Guerre mondiale est directement liée à l'image que la Chine se fait des soi-disant « 100 ans d'humiliation ».

Elle tente de justifier ce qu'elle fait au monde en disant qu'elle ne fait que demander qu'on la traite de façon équitable, arguant que pendant les 100 dernières années, le monde l'a humiliée en lui imposant toutes sortes de traités léonins. Aujourd'hui, tout ce qu'elle demande, c'est un peu d'équité.

J'espère que vous n'adhérez pas à cet argument, car il n'a aucun sens. Si c'est le cas, pourquoi la République populaire de Chine n'a-t-elle pas agi de la sorte dès le premier jour de sa création? Elle ne fera valoir ce narratif que lorsqu'elle ne pourra plus se permettre de maintenir les autres arguments financiers. Il est très facile de trouver toutes sortes de prétextes.

• (1020)

M. Marcus Powlowski: Pensez-vous que le soutien de la Chine à la Russie s'explique en partie par le fait que toute victoire de la Russie l'enhardit à se montrer plus agressive à l'égard de Taïwan?

M. Harry Ho-Jen Tseng: Je suis d'accord avec cela.

Je pense que les choses ne se passent pas comme Xi Jinping l'aurait souhaité. Il avait probablement à l'esprit — non seulement lui, mais nombre d'autres personnes aussi, y compris dans cette salle — que lorsque l'invasion se produirait le 24 février 2022, il ne faudrait probablement que quelques semaines ou quelques mois à Poutine pour s'emparer d'une partie du territoire ukrainien, et que ce serait tout. Heureusement, les choses ne se sont pas passées ainsi.

Aujourd'hui, ils sont arrivés à un point où ils doivent se serrer encore plus les uns contre les autres, parce qu'ils sont déjà perçus comme un seul et même groupe.

Le président: Vous avez terminé, même si vous n'avez pas terminé.

Représentant Tseng, je tiens à vous remercier une fois de plus pour ce qui est en train de devenir une comparution annuelle devant le Comité. Je ne sais pas s'il y en aura une troisième. Nous verrons bien. Certains d'entre nous entretiennent cet espoir. Au nom du Comité, je tiens à vous remercier de vos éclaircissements.

Pour faire suite à la question de Mme Mathysen, des efforts sont déployés pour que la résolution de l'IPAC soit adoptée à l'unanimité. Pour ceux d'entre vous qui ont une certaine influence sur ceux qui pourraient prendre ces décisions, nous vous encourageons à en user.

Chers collègues, ceci met un terme à notre évaluation des menaces dans la région indo-pacifique. Pour dire vrai, je crois que notre évaluation de la menace fait montre d'un peu trop de circonspection. Je serais curieux d'entendre ce qui ressortirait de discussions hors ligne afin d'établir s'il faut donner une suite à cette compréhension très précieuse et très utile de la menace qui pèse sur Taïwan et l'Indo-Pacifique, certes, mais aussi des conséquences pour le Canada.

Monsieur Bezan, il faut que ce soit très rapide.

M. James Bezan: À ce propos, monsieur le président, je pense qu'il serait extrêmement utile d'inviter la délégation canadienne qui vient de rentrer au pays à venir nous parler de cela. Je suis tout à fait d'accord.

Le président: Nous pouvons tenter le coup.

La semaine prochaine, il y aura le rapport sur le logement. On peut présumer que cette semaine-là, si nous sommes efficaces, nous pourrions également examiner le rapport sur la transparence. Le ministre Blair s'est engagé à comparaître la semaine suivante, avec ses

collaborateurs, et les ministres Sajjan et Duclos après l'Action de grâces. Je pense que nous sommes sur la bonne voie. Lorsque le projet de loi C-66 arrivera — peu importe quand —, nous ferons quelques ajustements en conséquence.

Encore une fois, merci beaucoup. Sachez-moi reconnaissant.

M. Harry Ho-Jen Tseng: Merci, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>